











# Helena Rubinstein

printemps

Savez-vous combien vous êtes belle ?



## LA SCIENCE DE LA BEAUTÉ

Une spécialiste pour tout ce qui a trait à la beauté est à votre disposition dans notre magasin. Elle s'accorde tout le temps nécessaire pour vous conseiller et vous démontrer que vous pouvez vraiment être aussi belle que vous avez toujours voulu l'être.

Un beau cadeau vous attend.

A l'achat de produits Helena Rubinstein et jusqu'à épuisement du stock.

Rayon de Parfumerie, rez-de-chaussée.  
jusqu'au 16 mai

28-12260

déjà **5** ans  
**LOUISIANNE**

LINGERIE CORSETERIE  
Rue Neuve 9, 2300 la Chaux-de-Fonds,  
tél. 039/22 28 78

Nous remercions notre fidèle clientèle pour la confiance témoignée

Mesdames,

Préparez votre saison d'été dès maintenant !

GRAND CHOIX de costumes de bain, profondeur, B, C, D, DD, bikinis, robes de plages tailles 36-52, draps de bain et bonnets de bain.

Baby-doll, pyjamas, duster, robes d'intérieur.

Collant gainés coton, 12 paires = 13e gratuite.

et aujourd'hui 13 mai 1981

DOUBLES   
chèques fidélité

Nous réservons pour les VACANCES ! 12216

## OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie engagerait pour seconder la responsable du bureau des salaires une

### EMPLOYÉE DE BUREAU

précise, discrète, aimant les chiffres.

Débutante acceptée, horaire à convenir.

Faire offres sous chiffre SD 12131 au bureau de L'Impartial, avec curriculum vitae.

## CABLOPTIC SA

Société produisant industriellement des fibres et câbles optiques, ainsi que des accessoires associés, cherche

### INGÉNIEUR DE VENTE EPF ou ETS

ayant expérience en électronique.

Le candidat sera chargé de promouvoir, sur le plan national et international, des produits de technique de pointe.

Exigences :

- contact aisé avec une clientèle très variée
- connaissances de l'allemand et de l'anglais souhaitées.

Ainsi qu'un

### INGÉNIEUR ETS EN MICROTECHNIQUE

qui sera chargé du développement des appareils de connectique et de mesure.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à CABLOPTIC SA, Service du personnel, 2016 Cortaillod ou prendre contact par téléphone au 038/44 11 22 interne 218. 28-221

## CUISINIER

Voulez-vous travailler de manière indépendante dans une ambiance sportive ?

Etes-vous cuisinier de métier ? Votre épouse peut-elle vous seconder ?

Avez-vous un certificat de cafetier-restaurateur ?

Seriez-vous libre pour le 1er novembre ?

Prenez contact au :

CTMN, Tennis des Montagnes Neuchâteloises SA  
Case postale 55  
2304 La Chaux-de-Fonds 11781

A LOUER pour le 1er septembre 1981, quartier Est

très bel appartement

de 4 1/2 pièces  
tout confort, grande cuisine équipée, Coditel, grand balcon, situation très ensoleillée.  
Loyer Fr. 495.- + charges.  
Garage collectif à disposition.  
Tél. (039) 22 60 26 12139

A remettre dans immeuble ancien, pour date à convenir, raison d'âge

### magasin d'alimentation générale

Revenu assuré. Mise au courant pour preneur sérieux.

Ecrire sous chiffre DS 12166 au bureau de L'Impartial.

## OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes en pleine évolution industrielle et spécialisés dans les produits micromécaniques.

Pour assurer le succès de nos nouvelles fabrications, dans notre succursale de LAMBOING, nous désirons engager

## MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Nous demandons:

- quelques années de pratique
- de l'esprit d'initiative
- le sens des responsabilités

Nous offrons:

- situation stable
- un travail intéressant et varié
- semaine de 5 jours
- horaire libre
- salaire en rapport avec les capacités professionnelles.

Vous êtes invités à prendre directement contact avec M. J.-M. Perrin à Lamboing, tél. 032/85 12 42 ou M. B. Henzi à Granges, tél. (065) 51 31 31.



A. MICHEL SA  
Succursale de Lamboing

37-12126

**FAR**

Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA

### INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE DE DÉVELOPPEMENT

Nous demandons:

- expérience dans le développement de nouvelles méthodes (appareils) de métallurgie
- goût du développement jusqu'à la mise au pont industrielle à la tête d'un petit groupe de travail.

Nous offrons:

- avantages sociaux d'une grande entreprise
- caisse de retraite
- horaire variable
- réfectoire

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à:

Les Fabriques d'Assortiments Réunies SA, rue Girardet 55, 2400 Le Locle. 28-12103



En savoir plus **M** acheter mieux

Les offres Migros, offres spéciales ou multipack, ne servent pas à «liquider» tel ou tel article: la preuve, c'est que ceux-ci restent en vente après. Ce sont de réelles prestations, conçues dans l'intérêt des consommateurs, pour leur faire faire des économies.

Luttez vous aussi contre la vie chère:

Profitez davantage des **offres MIGROS**

## Lait «Valflora»

brique de 1 litre, 1.40

**Multipack**  
jusqu'au 2.6

**2 litres**  
**2.50**  
au lieu de 2.80

Non ouvert et sans réfrigération, se conserve env. 20 jours au-delà de Migros-data.



**Offre spéciale**  
13.5.-19.5.

La fraîcheur Migros proverbiale

## Jambon de devant

premier choix  
au détail ou en emballage VAC

les 100 g **1.50** au lieu de 1.70

## Jambon de derrière

premier choix  
au détail ou en emballage VAC

les 100 g **1.70** au lieu de 1.90

## Margarine «Sobluma»

Margarine végétale légère, riche en acides gras essentiels et en vitamines A, D et E.

**Offre spéciale**  
13.5.-19.5.

emballage de 500 g (4 portions)

**2.-**  
(100 g = -.40)



Sur tous les

## sirops

Exemples:

**framboise** 3.10 au lieu de 3.60 (+ dépôt)  
**orange sanguine** 2.70 au lieu de 3.20 (+ dépôt)  
etc.

**Offre spéciale**  
13.5.-26.5.

**-.50**  
de réduction  
par bouteille  
de 1 litre



## Aproz nature

gazéifiée

Eau minérale sulfatée calcique naturelle, d'une extrême pureté.

bouteille de 1 litre, -.45

**2 bouteilles**

**-.70** (+ dépôt)  
au lieu de -.90

## Aproz Cristal

non gazéifiée

Eau minérale riche en substances minérales, d'une limpidité cristalline. Favorise le métabolisme et stimule la fonction rénale.

bouteille de 1 litre, -.70

**2 bouteilles**

**1.-** (+ dépôt)  
au lieu de 1.40



## Crème glacée «Forêt-Noire»

**Offre spéciale**  
jusqu'au 19.5

emballage familial de 400 g

**2.-**  
(100 g = -.50)

Surgelé (à au moins -20 °C) et non ouvert, se conserve 3 mois au-delà de Migros-data.



Sur toutes les

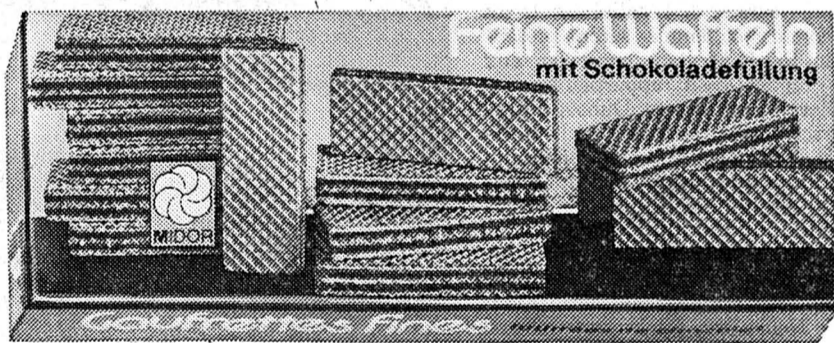
## gaufrettes

en paquets de 150 g

**Offre spéciale**  
13.5.-19.5.

**-.20**  
de réduction  
par paquet

Non ouvert, se conserve parfaitement env. 3 semaines au-delà de Migros-data.



au chocolat 150 g -.90 au lieu de 1.10 (100 g = -.60)  
à la vanille 150 g -.80 au lieu de 1.- (100 g = -.53,3)  
au citron 150 g 1.- au lieu de 1.20 (100 g = -.66,7)  
«sugarless»  
à l'orange 150 g 1.80 au lieu de 2.- (100 g = 1.20)

## handy

**Multipack**  
13.5.-26.5

## Manela

Pour une vaisselle étonnante en un clin d'œil - sans essuyer.  
flacon de 700 g 1.40

**2 flacons**  
**2.30**  
(100 g = -.16)  
au lieu de 2.80

Enlève la saleté, dégraisse tout en ménageant la vaisselle et les mains.  
flacon de 750 g 2.20

**2 flacons**  
**3.90**  
(100 g = -.26)  
au lieu de 4.40



**Multipack**  
13.5.-26.5

## serviettes

TISSUES  
**linsoft**

Agréables et douces.  
paquet de 150 serviettes à double épaisseur

1.15  
**2 paquets**  
**2.-**  
au lieu de 2.30





JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

CANTON DE BERNE

Au Grand Conseil bernois 12 millions pour un foyer pour personnes âgées

Par 91 voix contre 1, le Grand Conseil bernois a approuvé hier une subvention de quelque 12 millions de francs pour des constructions dans un foyer pour personnes âgées dépendant de la commune de Berne.

Un seul député, Luzius Theiler, seul représentant de l'Alternative démocratique (gauche écologiste), s'est opposé à l'octroi de la subvention.

Le Foyer de Kühlewil, qui se trouve sur le territoire de la commune d'Englisberg, a été construit en 1895 au titre d'hospice de la ville de Berne pour les pauvres.

Les députés bernois ont d'autre part accepté en deuxième lecture une modification de la loi cantonale sur les œuvres sociales.

L'assemblée de la FJB, à Malleray

«Cortébert ne nous concerne pas»

Les quelques spectateurs présents sont restés sur leur faim. L'assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB) n'a pas abordé le problème du prochain rendez-vous des délégués du Rassemblement jurassien (RJ) à Cortébert.

raisons essentielles qui ont poussé les responsables à cette restructuration.

OUI AUX SUBVENTIONS

Au mois de mars, M. Roland Katz (Bienne) avait déposé une motion concernant le tronçon Bienne-Soleure de la N 5 demandant notamment l'intervention de la FJB auprès des gouvernements bernois et soleurois.

Nonante minutes ont suffi aux délégués des cercles pour passer en revue les affaires prévues. La réorganisation des commissions de la fédération, des demandes de subvention du Théâtre populaire romand et de l'École de musique de Delémont, les comptes 1980 et le budget 1982 ont été approuvés à de larges majorités.

Il en a été de même pour la motion du Biennois Roland Katz traitant de la liaison Bienne-Soleure par la N 5.

Le centre communal de Péry-Reuchenette occupé, l'assemblée de la Fédération des communes du Jura bernois s'est tenue dans l'ancienne halle de gymnastique de Malleray, hier soir.

TRAMELAN

Le folklore se porte à merveille



Un duo fort sympathique, G. Vaccher et E. Zryd.

rèle Noirjean, député, ainsi que celle de nombreux délégués des clubs voisins. Comme le veut une tradition bien établie, la société organisatrice invite chaque fois une société sœur à participer à son concert.

Il appartenait au président du club, M. René Amstutz, de remercier tous ceux qui au cours de l'année soutiennent le Jodler-Club alors que M. Jean Schnegg fut à nouveau un présentateur fort sympathique, réussissant à créer une ambiance des plus chaudes.

ques morceaux forts entraînants de même qu'à la pause et lors de la soirée qui suivit. Fort d'une vingtaine de chanteurs, le club de la Ville fédérale a présenté un programme fort varié et sa soliste, Erika Neuschwander, s'est mise en évidence à plus d'une reprise.

Fidèle à lui-même, le Jodler-Club Tramelan, placé sous la direction de Constant Schmied, recueillit une nouvelle fois la faveur d'un public fort satisfait des prestations de ce club qui fête cette année son 60e anniversaire.

Pour la première fois à Tramelan, l'on a pu entendre le duo Gyslaine Vaccher et Esthère Zryd qui sont les deux solistes du Jodler-Club Tramelan.

PROGRAMME VARIÉ

L'ambiance qui régnait dès les premiers instants de ce concert démontra que l'on allait au-devant d'un nouveau succès. Le programme des plus variés y contribua aussi fortement.

En guise de préambule, le 49 membres présents ont entendu une déclaration de M. Raymond Gsell (Plagne) annonçant la position des partis gouvernementaux (ps, prd, udc) quant à l'adjonction d'un point à l'ordre du jour se rapportant à l'assemblée des délégués du rj prévue à Cortébert dimanche 17 mai 1981.

L'assemblée des délégués du rj le 17 mai prochain à Cortébert ne nous concerne pas et nous estimons que nous n'avons pas de temps à perdre ceci d'autant plus que d'autres sujets importants seront abordés ce soir.

DES RAISONS ESSENTIELLES

Le conseil de la Fédération a connu plus de succès avec sa réorganisation des commissions de la Fédération. C'est, en effet, à l'unanimité que l'assemblée s'est ralliée à ses conclusions, à savoir les suppressions des commissions d'aménagement, d'économie publique, de justice et police et des finances.

Les buts de la réorganisation devaient permettre d'adapter l'organisation de la Fédération aux exigences de la collaboration avec les nouvelles institutions du Jura bernois.

BÉNÉFICE BIENVENU

Renvoyé d'une séance, les comptes 1980 et le budget 1982 ont facilement passé la rampe de l'organe législatif.

L'exercice écoulé a permis un bouclier favorable. Si les recettes n'ont pas dépassé les prévisions, les dépenses se sont avérées plus basses.

Le budget 1982 n'apparaît pas aussi favorable. Pour équilibrer l'exercice dont les dépenses sont évaluées à 450.000 fr., les contributions des communes du Jura bernois seront augmentées de 14.000 fr. ou + 8%.

Précisons encore que le conseil de la FJB s'est vu remettre deux interventions écrites hier soir. Le groupe unité jurassienne interpelle l'exécutif sur la situation économique et démographique dans les districts francophones.

Laurent GUYOT

BIENNE • BIENNE • BIENNE

L'OFEL à Bienne L'électricité au compte-gouttes

L'Office d'électricité de la Suisse romande (OFEL), fondé en 1963, qui groupe les producteurs et les distributeurs d'électricité, de même que les entreprises de service public, a tenu, hier, son assemblée générale à Bienne.

Le président M. René Wintz, sous-directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité, a notamment relevé que la «demande d'énergie électrique n'a pu être satisfaite, fin 1980, que grâce à l'apport de la production de l'usine nucléaire de Goesgen.

l'année précédente. Deux remarques: tout d'abord, cette augmentation représente 1,5 milliard de kWh, soit la production annuelle moyenne de la Grand-Dixance.

De son côté, M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat neuchâtelois et conseiller national, membre de la Commission permanente de l'énergie des Chambres fédérales, a insisté sur le fait que «les débats énergétiques sont devenus aujourd'hui le premier dossier politique suisse, lié à la substitution du pétrole par d'autres sources d'énergie».

Saint-Imier

Assemblée générale des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du canton de Berne

Le 14 mai prochain aura lieu à Saint-Imier l'assemblée générale des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du canton de Berne, sous la présidence de M. Staudemann de Thoun.

Cette importante assemblée a été organisée par les restaurateurs du district de Courtelary. Les quelque cent participants inscrits entendront un exposé du président de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) sur le tourisme du Jura bernois.

Nouvelle nonagénaire

C'est aujourd'hui que Mme Louise Gonseth fête son 90e anniversaire. Les autorités municipales, représentées par Mme Rita Guerne, conseillère municipale, et M. Rémy Aellig, assistant social, apporteront les vœux de la population et remettront la traditionnelle attention à Mme Gonseth qui habite à la rue de la Clef.

La nouvelle nonagénaire est née au Locle le 13 mai 1891 sous le nom de Louise Kunz. Veuve depuis 1942 de M. Walter Gonseth, Mme Gonseth a quitté Sonvilier en 1949 pour venir s'installer à Saint-Imier.

C'est devant une salle comble que le Jodler-Club a donné son concert annuel, samedi soir. On notait la présence du président d'honneur M. Aurèle Noirjean, député, ainsi que celle de nombreux délégués des clubs voisins.



Le président d'honneur, M. Aurèle Noirjean, félicitant les chanteurs.

DISTRICT DE COURTELARY

Sonceboz-Sombeval: changement de dénomination du bureau de poste

L'appellation du bureau de poste de Sonceboz sera modifiée dès le 31 mai prochain en 2605 Sonceboz-Sombeval.

La commune politique ayant toujours porté la dénomination de Sonceboz-Sombeval, il est pour le moins étonnant

que cette double appellation n'ait pas été retenue pour le bureau de poste, à l'instar de la gare. Il est vrai qu'au début du siècle, plus précisément du 1er janvier 1906 au 31 mars 1921, Sombeval possédait aussi son office de poste, ce qui justifiait, à l'époque, une identité bien déterminée à chaque bureau.

Aux côtés des habitants de Sombeval surtout, de nombreux philatélistes, toujours à l'affût de pièces originales, se réjouiront de ce changement qui leur permettra d'enrichir leur collection en y apportant des empreintes du dernier et premier jour d'utilisation du sceau postal qui sera échangé le 1er juin 1981.

Les amateurs pourront transmettre leurs envois et timbres à oblitérer du dernier ou premier jour jusqu'au 29 mai prochain directement au bureau de poste de Sonceboz.

Pour les objets et timbres qui une fois oblitérés doivent être renvoyés à l'expéditeur, il est recommandé de joindre une enveloppe affranchie et adressée.

mémo

SAINT-IMIER La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.

Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Jura bernois

Vers une association des skieurs de fond et de randonnée du Jura bernois

La dernière neige est à peine disparue que les responsables du ski de fond du Jura bernois préparent déjà la saison 1981-1982. C'est ainsi qu'une assemblée convoquée à l'initiative de l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) et réunie à Frinvilier a décidé d'étudier la fondation d'une association des skieurs de fond et de randonnée du Jura bernois.

Egalité des droits Une fête

L'Association suisse pour les droits de la femme organisera, le 24 mai au Palais des Congrès de Bienne, une grande fête en vue de la votation populaire du 14 juin sur l'égalité des droits entre hommes et femmes.

L'Association a affirmé, hier à Berne, lors d'une conférence de presse, qu'elle combattrait par des arguments objectifs les «slogans démagogiques» des adversaires de l'égalité des droits.

L'Association suisse pour les droits de la femme, dont les 5000 membres se répartissent en 26 sections, dispose d'un siège à la Commission fédérale pour les questions féminine et donne son avis lors des procédures de consultation.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS  
DE LA CHAUX-DE-FONDS  
DU 25 AVRIL AU  
31 MAI 1981

# FRANCO BRUZZONE

**TOUS vos imprimés**

en vente au bureau de L'Impartial



Propriétaires, gérances  
et particuliers

ATELIER DE SERRURERIE ET  
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

**CHARLES OCHSNER** 22 16 67  
Ronde 27a et 27b

**Giovannini & Rössli**

PLÂTRERIE-PEINTURE  
PLAFONDS SUSPENDUS  
SPÉCIALITÉS: CRÉPIS RUSTIQUES  
Rue Arthur-Munger 12 22 38 39

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE

**Edouard SCHNEIDER & Cie**

Temple-Allemand 111 22 20 40

CHARPENTE - MENUISERIE - SCIERIE

**USINE DE LA CHARRIÈRE** 22 49 51  
Charrière 59

INSTALLATIONS SANITAIRES

**MOJER** Grenier 31 22 11 95  
sanitaire  
ferblantier  
Corthesy & Girard

COUVERTURE EN BÂTIMENT  
ISOLATION - ÉTANCHÉITÉ

**WENGER** 23 63 78

**noël forney**

Chauffages centraux  
Paix 111 23 05 05

MAÇONNERIE-CARRELAGE  
Transformations

**J.-M. RONDEZ** 22 38 92  
Ruelle de la Retraite 14

REVÊTEMENTS DE SOLS  
TAPIS - PARQUETS

**J ducommun sa** 23 11 04  
Serre 32

**NICKLEX** 61 16 16  
Enseigne lumineuses



Un coup de téléphone suffit



## FÊTE SES 5 ANS

Venez participer  
À SA GRANDE LOTERIE GRATUITE  
Serre 90, 2300 La Chaux-de-Fonds

### NOUVEAU ! Cours de GUITARE ÉLECTRIQUE

les jeudis dès 17h.  
Jardinière 91

Informations: tél. 039/22 36 71  
038/24 29 94 ou 24 48 94

Nous cherchons pour début août

### APPRENTIE COIFFEUSE

Se présenter ou téléphoner :  
Salon Bernard, Haute coiffure  
Av. Léopold-Robert 108  
Tél. (039) 22 19 69, La Chaux-de-Fonds

## Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses

### 6% lettres de gage

série 192, 1981-96, de fr. 100 000 000

But Octroi de nouveaux prêts aux banques membres,  
conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage

Modalités Durée 15 ans au maximum  
Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000  
Libération au 5 juin 1981  
Cotation aux bourses suisses

Prix d'émission 100%

Souscription du 13 au 19 mai 1981, à midi

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie  
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.  
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.  
Banca dello Stato del Cantone Ticino  
Banque Cantonale de  
Bâle-Campagne  
Banque Cantonale de Bâle  
Banque Cantonale de Berne  
Banque de l'Etat de Fribourg  
Banque Hypothécaire  
du Canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris  
Banque Cantonale des Grisons  
Banque Cantonale du Jura  
Banque Cantonale Lucernoise  
Banque Cantonale Neuchâtoise  
Banque Cantonale de Nidwald  
Banque Cantonale d'Obwald  
Banque Cantonale de St-Gall  
Banque Cantonale de Schaffhouse  
Banque Cantonale de Schwyz  
Banque Cantonale de Soleure  
Banque Cantonale de Thurgovie

Banque Cantonale d'Uri  
Banque Cantonale du Valais  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banque Cantonale Zougnoise  
Banque Cantonale de Zurich  
Caisse d'Epargne  
de la République  
et Canton de Genève  
Caisse Hypothécaire  
du Canton de Berne  
Crédit Foncier Vaudois

## Rôtisserie Hôtel Bar Dancing Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane  
Tél 038 57 17 87

Monsieur Serge SUTER, propr.  
présente une de ses nouveautés

### GRANDE SOIRÉE JAZZ

en exclusivité, avec

### «THE BASIE ALUMNI»

Venant d'Amsterdam,  
puis repartant pour Rome

**SAMEDI 16 MAI**

Avec les grandes vedettes du grand  
orchestre de **COUNT BASIE**

Restauration dès 19 h.  
Concert dès 21 h. 30

Réservation : (038) 57 17 87  
Location : (038) 25 42 43

Office du Tourisme - Neuchâtel  
28-323



## A LOUER

tout de suite ou à convenir

### appartement

une pièce, rénové  
(sous-sol ensoleillé)

Cuisine, douche installée dans  
cette dernière, central général

Loyer mensuel: Fr. 192.-

### GERANCIA SA

Léopold-Robert 102  
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33

91-358

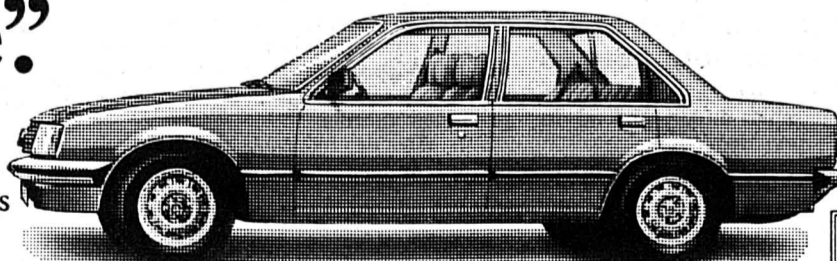
# Opel Rekord Special.

"Son prix est une performance"

Citation extraite et traduite de «La Feuille Commerciale et Financière Suisse».



Opel Rekord Special: le moteur 2.0-I-S développant  
100 ch-DIN, la direction assistée et le verrouillage central des  
portières ne sont que quelques exemples de sa parfaite  
conception. Cette perfection est à votre portée: Fr. 16'900.-.



Initiative Opel'81

Pour que le plaisir de conduire reste abordable.

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; St. Imier/Villeret Garage R. Gerster;  
Les Verrières Garage Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit  
et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Garage de la Vallée, Bettex Frères; Sonceboz Garage P. Hürzeler





**mp** magasin populaire, des prix populaires

**en toile pour dame**

marine 36/41

**22.-**



YVERDON • LA CHAUX-DE-FONDS • CENTRE JUMBO

**Vente d'une fabrique d'horlogerie moderne complète à Neuchâtel «Sohorec S.A.»**

L'Office des faillites de Neuchâtel offre à vendre, de gré à gré, les biens dépendant de la masse en faillite de la société «Sohorec S.A., Fabrique d'horlogerie», rue des Poudrières 135/7, à Neuchâtel.

Ces biens seront vendus en trois lots:

1. Ebauches, fournitures assorties, boîtes, cadrans, etc.; mouvements et montres; établis et machines; le tout moderne et parfaitement en ordre, estimé à une valeur vénale de Fr. 1.500.000.-.
2. Mobilier de bureau, machines à calculer et à écrire, et divers autres objets, le tout estimé à Fr. 65.000.-.
3. Agencement d'une cafétéria: 15 tables, 96 chaises, congélateur, machine à café, machine à laver, etc., le tout estimé à Fr. 9000.-.

Vente en bloc de chacun des lots ci-dessus, sans garantie et au plus offrant après réunion des amateurs. Marchandise vendue sur place et disponible après paiement.

Les offres écrites et chiffrées pourront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, Beaux-Arts 13, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 mai 1981.

Une visite des bureaux et ateliers est organisée le **jeudi 21 mai 1981**, de 14 h. à 17 h.

Renseignement: tél. (038) 22 32 41.

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL  
Le préposé: Y. Bloesch

28-122

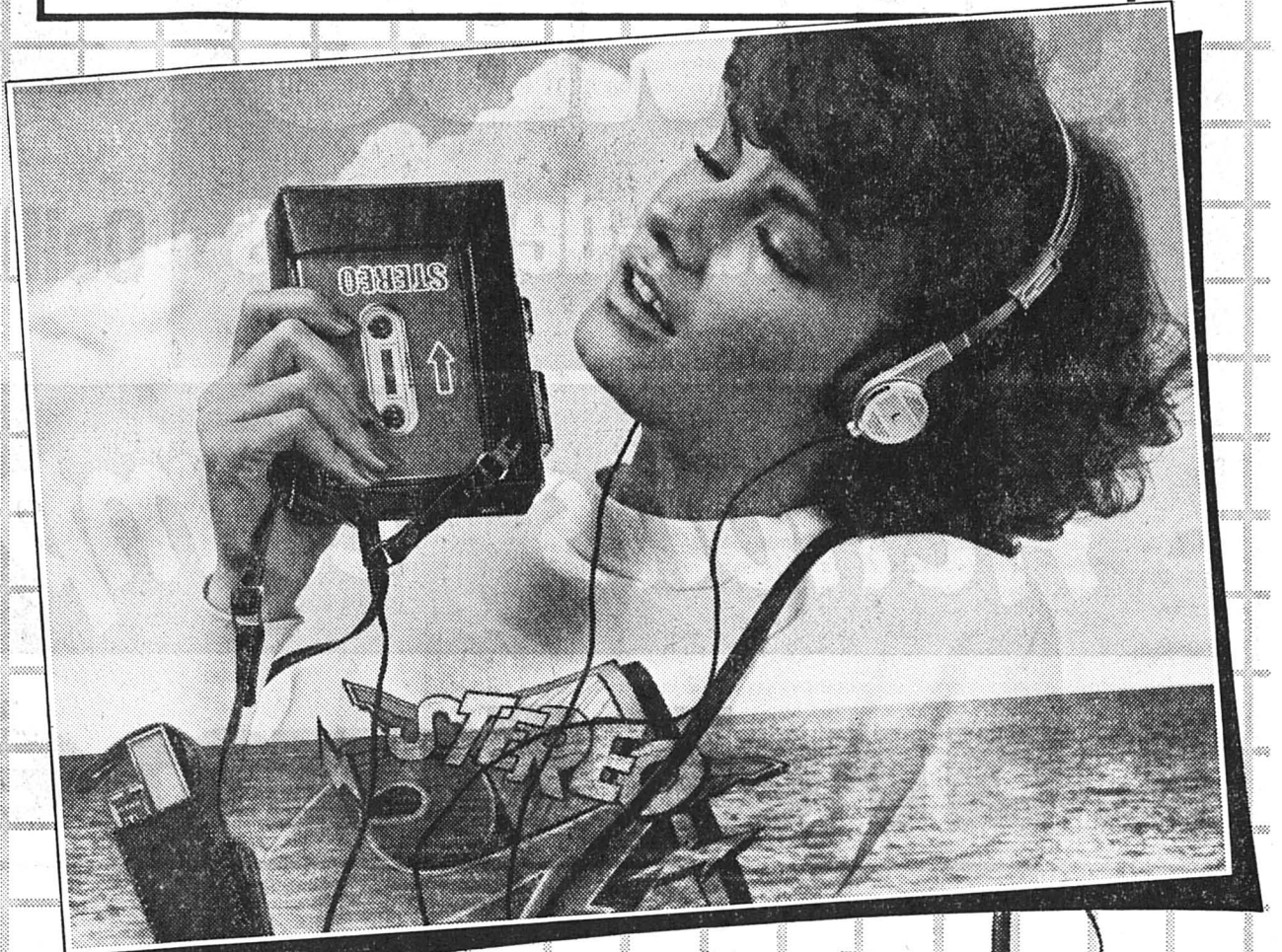
**Rêver en «sound stéréo»!**

Lecteur à cassettes «SANWA 2036», reproduction stéréo 2 x 30 mW, touche «talk», alimentation à piles et prise pour 6 volts. Y compris casque d'écoute stéréo, sac à bandoulière et étui pour 2 cassettes

**130.-**

1 année de garantie.

Casque d'écoute «FANTAIL APH-999», 20-25000 Hz, avec adaptation chaîne stéréo 20.-



**25 ans/Jahre/anni**

**A B M**



La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

28-44600



Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide  
simple  
discret

60-155.245

**Dame**

responsable de l'arrière-magasin, trouverait place stable à la Confiserie Frischknecht, Place du Marché. Convierait à une personne seule.

**vendeuse ou serveuse**

est également demandée.

Se présenter ou téléphoner au (039) 23 47 72.

12226

Nous cherchons un **SERRURIER-SOUDEUR**

pour renforcer momentanément un groupe de travail.

Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51

28-12049



Pour une durée de 4 mois, nous cherchons **UNE LABORANTINE**

spécialisée en bactériologie.

Entrée immédiate.

Avenue Léopold-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51

28-12049



cherche

**MONTEURS**

Fonctions:

- Montage de machines
- Mise en train de machines chez la clientèle
- Service après-vente

Exigences:

- Mécanicien avec expérience
- Connaissances des langues.

Mikron Haesler SA fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers: automobiles; appareillages, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de postes de travail intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

28-78

**MIKRON HAESLER SA**  
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41

Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche pour son département de diversification

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF**

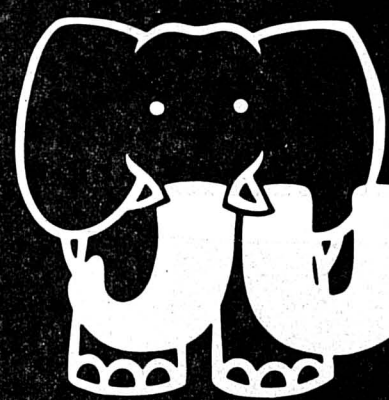
capable de diriger une petite équipe.

Le candidat devra assurer pleinement la responsabilité:

- du portefeuille des commandes clients et des commandes aux fournisseurs
- du stock et de l'inventaire permanent
- des livraisons à notre clientèle en Suisse.

Ce poste ayant une liaison directe avec la Direction exige une bonne expérience, de l'initiative et du dynamisme.

Faire offres sous chiffre DS 11949 au bureau de L'Impartial.



Hypermarché

**JUMBO**

La Chaux-de-Fonds

81-20

Geranium

**2.-**



Oeillet des Grisons **1.80**

## Actions campagnardes

**Lard fumé** kilo **4.90**

**Ragoût de boeuf** kilo **7.90**

**Salade pommée** pièce **-.50**

**Jus de pomme** brique litre **-.60**

**Huile de colza** litre **2.50**

**Beurre de cuisine** 250g **2.20**

**Lait entier UP** litre **1.20**

**Tilsit** kilo **7.50**

Afin que tous nos clients puissent profiter de ces prix sensationnels, ces produits ne sont vendus qu'en quantité ménagère. Pas de vente aux grossistes et aux revendeurs.



**La Chaux-de-Fonds**

lundi

13 - 18<sup>30</sup>h

mardi-vendredi 9 - 18<sup>30</sup>h

samedi 8 - 17<sup>00</sup>h

# gazette

## du régiment neuchâtelois

Accueil chaleureux réservé aux fantassins neuchâtelois et fribourgeois  
**L'instruction se poursuit... avec le soleil**



Des soldats dragon à l'instruction

Alors que l'on pouvait craindre le pire à l'entrée en service et durant la journée de mardi en raison de la neige, la pluie et le froid, les soldats neuchâtelois et fribourgeois ont retrouvé dès mercredi et ce jusqu'au début de la deuxième semaine des conditions météorologiques extrêmement favorables. Le soleil et une température quasi estivale ne les ont pratiquement jamais quittés. Pour les fantassins du régiment d'infanterie 8, cela n'était plus arrivé depuis leur cours de répétition en 1978 en Valais! Autre sujet de satisfaction pour eux: l'accueil que leur a réservé la population guyérienne, un accueil des plus chaleureux et des plus hospitaliers. Bref, pour l'heure, tout se passe pour le mieux dans ce magnifique pays qu'est la Gruyère. Le moral des troupes est bon. Espérons qu'il le restera jusqu'au 23 mai, date à laquelle prendra fin le cours de répétition 1981.

Les hommes du régiment d'infanterie 8 ont consacré la majorité de leur temps au tir. A toutes les armes; fusil d'assaut, tube-roquette, grenade, lance-mine, mitrailleuse, engin filoguidé. ils se sont exercés à tirer avec précision. Il s'agit-là, rappelons-le, du but essentiel de ces trois semaines de service militaire. Bref, dans toutes les unités, on s'est efforcé d'appliquer la devise du nouveau commandant de régiment, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret: un coup, un touché!

Sur les différentes places de tir, de nombreux exercices ont été mis sur pied à l'échelon du groupe et de la section au cours desquels l'agressivité dans le combat a été développée et entraînée. Dès aujourd'hui, et ce jusqu'à la fin de la semaine, les exercices seront encore intensifiés. Que se soit au bat car 2 à Crau, au bat fus 18 aux Preise aux-dessus des Paccots ou encore au bat fus 19 à Breccaschlund, ils se dérouleront à l'échelon de la compagnie renforcée et sur lesquels

nous reviendrons en détail dans notre prochaine et dernière édition de la Gazette du régiment.

### DRAGON: INSTRUCTION INTENSIVE

De leur côté, les soldats nouvellement incorporés dans les compagnies dragon, V/2, V/18 et V/19, réunis cette année dans le bataillon efa ad hoc 8 pour apprendre à manipuler cet engin, ont été soumis à une instruction intensive. On ne leur a guère laissé le temps de «bayer aux corneilles». C'est compréhensible puisqu'ils ne disposent que de trois semaines pour connaître cette nouvelle arme alors que d'autres, les recrues, bénéficient de quatre mois!

### LES EFA AUX ROCHATS

En ce qui concerne la compagnie d'engins filoguidés antichar «bantam», la cp EFA 42, elle a effectué durant la première semaine des tirs réels aux Rochats, une place qui accueillera la semaine prochaine les trois compagnies dragon. Dès lundi, elle a pris ses quartiers en pays fribourgeois, à Morlon.

Enfin, en ce qui concerne les compagnies du bataillon d'infanterie 8, à l'exception de la compagnie antichar 8 qui effectuera elle un cours de tir en novembre et décembre, elles ont suivi une instruction de détail dotée de nombreux exercices.

### La Gazette

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de la rédaction de ce journal. Elle est réalisée par une équipe de journalistes et de photographes «sous les drapeaux» qui en assument l'entière responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages spéciales «gris-vert» est à adresser à:

rgt inf 8  
 service de presse

## Bonne route aux troupes neuchâteloises

Le cours de répétition du rgt inf 8 coïncide cette année avec le renouvellement des autorités cantonales. Il y a des changements au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Il appartient au chef du Département militaire cantonal de prendre congé des troupes neuchâteloises.



Après les événements de novembre 1980 qui ont vu, à l'occasion de manœuvres d'une envergure exceptionnelle, le canton de Neuchâtel aux prises avec de délicats problèmes d'organisation, le calme est revenu et ce cours est plus traditionnel dans sa conception. Mais il se caractérise toutefois par quelques points forts.

Tout d'abord il convient de mentionner, au niveau des chefs supérieurs, plusieurs changements et notamment à la tête même du régiment. Nous saluons particulièrement le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret, directeur d'une grande école de ce canton, et nous lui disons la confiance sans réserve du Conseil d'Etat. Aux trois nouveaux commandants de bataillon vont également nos vœux pour des années fructueuses et efficaces.

Mais il y a plus. Une réorganisation partielle de l'Armée, due à l'évolution de la démographie, nous a conduit à passer avec le canton de Fribourg une convention dont la caractéristique essentielle est l'accueil de deux compagnies de ce canton au sein du bat fus 18. Nous souhaitons à ces soldats fribourgeois officiellement et publiquement une très cordiale bienvenue.

En cette année de 500e anniversaire de l'entrée de ce canton voisin et ami dans la Confédération, nous sommes particulièrement heureux de ce nouveau pont qui se construit entre deux Etats confédérés dans la volonté de défense.

Quand on part on dit sa gratitude et sa confiance.

Je remercie les soldats neuchâtelois de tout ce qu'ils m'ont apporté pendant douze ans par leur présence, leur tenue et leur solidité.

Je n'ai jamais douté, qu'aux côtés des troupes des autres cantons, et s'il le fallait vraiment, ils sauraient se lever et combattre pour défendre la terre de ce pays.

Au revoir et bonne route aux troupes neuchâteloises !

François JEANNERET  
 Conseiller d'Etat  
 Chef du Département militaire de la République  
 et Canton de Neuchâtel

## Nouvelles tâches de la cp EM rgt inf 8



A l'entrée de tous les P.C. de compagnie, des sentinelles montent la garde. A la cp EM rgt inf 8, même les musiciens de la fanfare prennent leur tour à l'image de leur camarade photographié ci-dessus au bat fus 18.

En raison de la nouvelle organisation de l'armée imposée par le plan directeur des années 1980, au 1er janvier de cette année sont intervenues plusieurs modifications au sein de la cp EM rgt inf 8, commandée dès cette année par le capitaine Zumsteg.

A commencer par l'intitulation de cette compagnie qui auparavant était désignée par cp EM bat inf 8. Ensuite, grâce à un effectif augmenté par l'arrivée de soldats fribourgeois, la compagnie du capitaine Zumsteg a été nantie de nouvelles missions. Elle est en quelque sorte la compagnie de services du régiment.

Ce gonflement des effectifs a permis notamment la création d'une section de sûreté, composée de fusiliers et de grenadiers, dont la tâche essentielle est de monter la garde au P.C. de régiment.

Lorsqu'elle n'est pas engagée, cette section, commandée par le plt de Boccard, officier grenadier est consi-

dérée comme une section de fusiliers normale et astreinte à ce titre à une instruction intensive.

Outre ces deux premiers changements essentiels est encore intervenue une troisième modification dans la structure de la cp EM rgt inf 8: la création d'un groupe de fusiliers, incorporé à la section de soutien qui a lui, pour mission principale, la garde de ce soutien; soutien composé de cinq groupes: munition, ravitaillement, carburant, mécaniciens moteurs et armuriers.

### Prochain numéro

La Gazette du régiment d'infanterie 8 dont le tirage est supérieur à 70.000 exemplaires paraîtra aux dates suivantes:

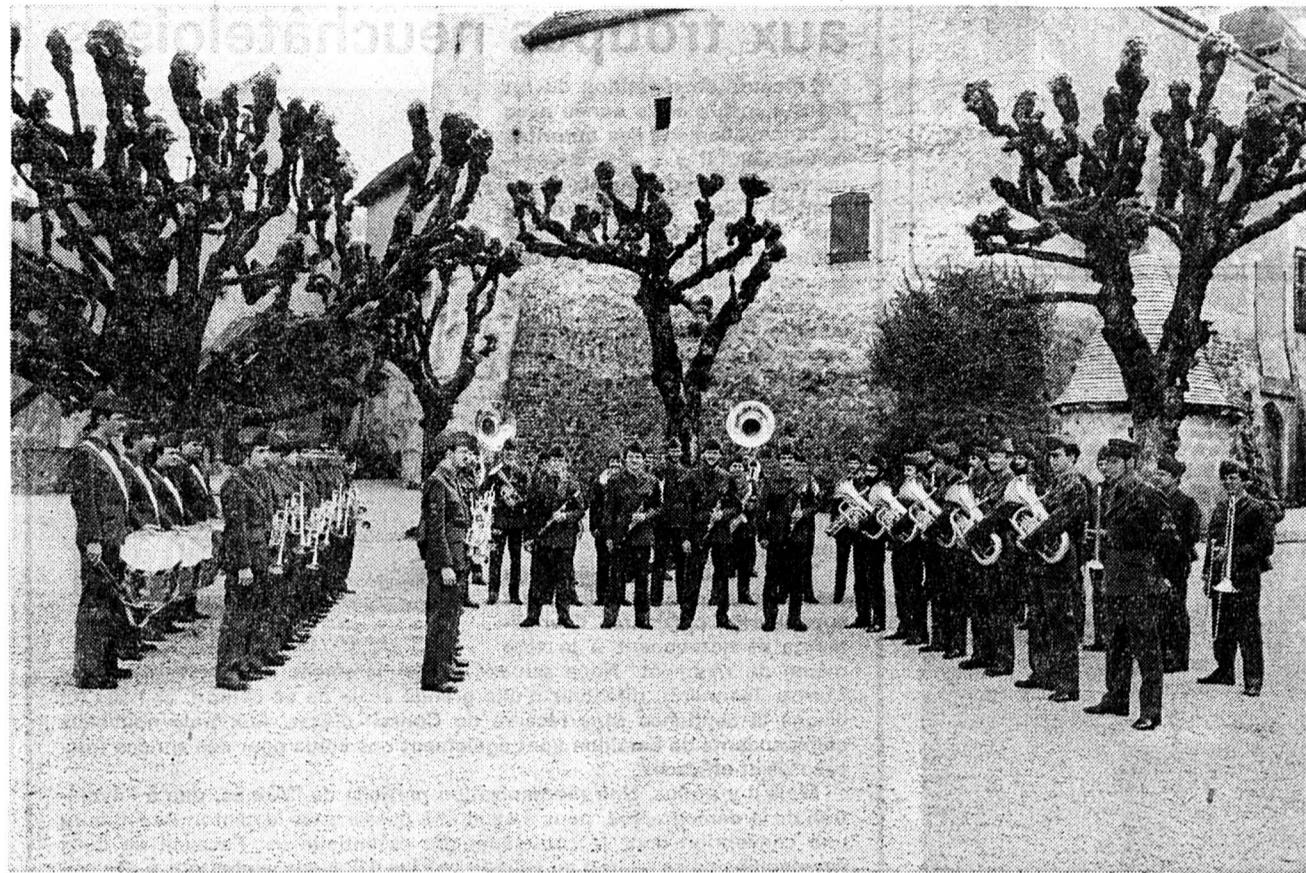
JEUDI 21 MAI 1981



«Le Champagne des Eaux de Table»



## La Fanfare du régiment: la tradition de la qualité



La Fanfare du rgt inf 8 dans la cour du Château de Gruyères

La qualité: tel est le premier but visé par la fanfare du rgt inf 8, dirigée pour la dernière année par le sergent-major François Rey. Sous sa direction, les musiciens ont entrepris dès le début du cours l'étude d'un programme qui devrait satisfaire tous les goûts. Eclectique, varié, composé d'une partie d'airs modernes et de partitions classiques, telles en sont les principales caractéristiques.

Jusqu'ici, tout se déroule fort bien. La première preuve fut fournie par la bonne interprétation de la marche de la div camp 2 lors de la prise du drapeau que les musiciens n'eurent la possibilité d'apprendre qu'en quelques heures.

Ils ont maintenant tout loisir de figurer leurs morceaux.

Pour le second dans sa tâche (d'autant plus lourde cette année en vue des concerts prévus), le sgt-maj Rey compte sur l'aide de six sous-officiers.

Comme à l'ordinaire, chaque prestation publique de la fanfare du rgt neu-

châtelois sera agrémentée de productions des tambours dirigés par le caporal Perret-Gentil.

Dans la grande salle d'un restaurant de Broc, les musiciens répètent actuellement diverses partitions. Outre les marches classiques, les auditeurs des futurs concerts pourront entendre un concertino pour clarinettes, une rhapsodie slave, des morceaux permettant un solo de trompette ou un duo de saxophone alto.

Lors de ce cours de répétition 1981, l'effectif de la fanfare se monte à 48 musiciens. Parmi ceux-ci, il faut relever la présence, pour la première fois, de musiciens provenant du bataillon jurassien 110, récemment dissous. Parmi les Neu-

châtelois, les nouveaux venus se sont rapidement intégrés.

Cette année enfin, il faut relever que la fanfare s'est imposé un rythme de travail intensif, en raison des nombreux concerts prévus à son programme.

Elle innove en effet, de plusieurs manières. D'abord en donnant une aubade au Conseil d'Etat du canton d'accueil des troupes neuchâteloises, en offrant plusieurs concerts en terre fribourgeoise pour remercier la population et les autorités politiques de leur accueil et en augmentant le nombre de ses prestations dans les hôpitaux neuchâtelois à la fin du cours. En résumé, le programme qui attend les musiciens est musclé.

## Au tire-pipe de la Gazette

### MOUCHE

Pour les besoins de la Gazette, les musiciens de la fanfare du régiment que dirige le sergent-major Rey se prêtent chaque année au jeu de la photographie. Cette fois il fut décidé de prendre pour cadre le magnifique village de Gruyères.

Dans une présentation impeccable, la fanfare s'est d'abord rendue sur l'esplanade du château. Ensuite, en musique, elle s'est déplacée sur la place centrale du bourg, autour de la fontaine pour un nouveau cliché.

Deux autres interprétations furent particulièrement appréciées des centaines de touristes présents ce jour-là, tout particulièrement ensoleillé.

A cette occasion, la fanfare du rgt inf 8 a fait mouche. Photographiée, filmée des dizaines de fois, elle s'en ira ainsi, grâce à la pellicule aux quatre coins de l'Europe. D'autant plus qu'un touriste anglais ravi d'emporter un pareil souvenir a fait poser son épouse au côté du directeur.

\*\*\*  
La seconde mouche de cette semaine va à l'ensemble de la population fribour-

geoise et surtout gruyérienne. Outre les quelques inévitables exceptions, les habitants de cette région où est mobilisé le régiment neuchâtelois, et maintenant aussi un peu fribourgeois, se montrent remarquablement accueillants.

Partout, ce ne sont que mots gentils, sourires et attentions. Pour des gens qui connaissent le gris-vert durant de nombreux mois par année, il faut vraiment le faire. Et il fallait aussi le dire: merci!

### PENDULE

Parmi les rares exceptions évoquées ci-dessus, citons celle de cette dame, très peu coopérante qui a pris des photographies de fils de fer barbelés disposés autour d'un parc à véhicule. A ceci, deux motifs: elle exige que les lieux soient correctement remis en état après coup, ce qui est normal. Mais y a-t-il besoin d'une preuve photographique pour cela! Ensuite, elle se plaint de ne plus avoir accès à son jardin en raison du déploiement de cette protection.

Où cela devient tout de même curieux, c'est lorsque vous savez que ses jardins, en friche, n'ont plus été cultivés depuis une quinzaine d'années ainsi que l'a relevé une voisine qui riait sous cape de l'attitude maniaque et peu compréhensive de la dame à qui nous décernons un pendule.

## Intéressante initiative Au bat fus 18 on construit !

Excellente initiative que celle prise par le bataillon de fusiliers 18 que commande le major François Rytz. Une partie de ses hommes, sous la direction du capitaine Jean-Michel Tripet, commandant de la compagnie état-major, se sont adonnés près de Châtel-St-Denis à la construction d'un abri en bois. Les travaux ont débuté mercredi dernier pour se terminer dans le courant de la journée de lundi de cette semaine. Hier, après le don du sang, une opération qui s'est déroulée dans l'ensemble du régiment, toutes les compagnies de ce bataillon ont visité cet ouvrage.

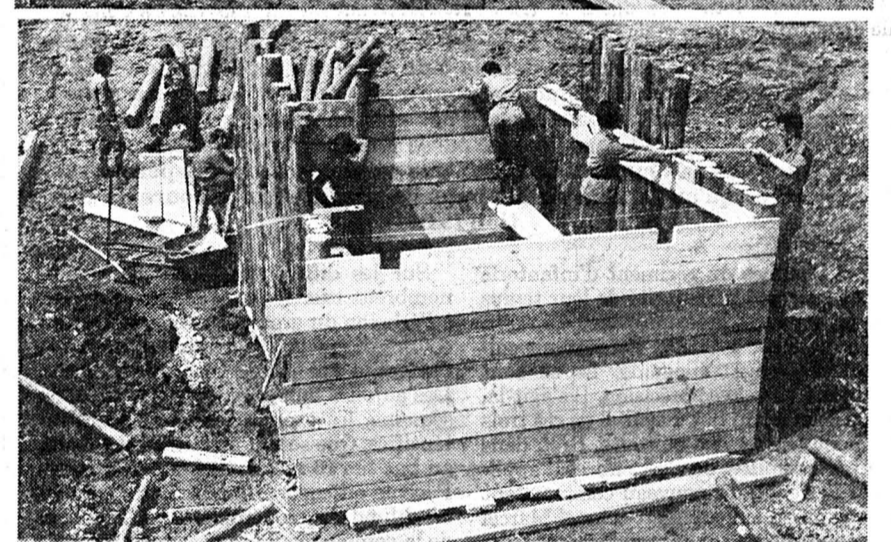
La construction de ce dernier a nécessité au total plus de 130 heures de travail, un travail collectif puisque toutes les compagnies y ont collaboré en délé-

quant chacune, pendant une journée, six de leurs hommes.

En premier lieu, il a fallu, à l'aide d'une pelle mécanique, excaver environ 100 mètres cubes de terre. On s'est ensuite attelé à construire le plancher, puis les façades et enfin le toit.

Cet abri a été conçu pour accueillir douze hommes en temps de paix et dix-huit en temps de guerre. Il peut aussi avoir d'autres fonctions. Il peut servir par exemple de poste de commandement, de point d'appui ou encore de dépôt de matériel.

Notons encore que pour sa construction, il a fallu avoir recours à 108 mètres carrés de rondins, 70 mètres carrés de bois linéaire, 75 mètres carrés de feuilles de plastique et... 21 kilos de clous.



Les différentes phases de la construction

## Le programme des concerts

### EN TERRE FRIBOURGEOISE

Mercredi 13 mai: 20 h. 30, salle de musique de l'Hôtel de Ville de Broc.

Vendredi 15 mai: 10 h., aubade au Grand Conseil et au Conseil d'Etat siégeant pour sa session de printemps, sur la Place de l'Hôtel de Ville, à Fribourg; 20 h. 30, Aula de l'Université, Fribourg.

### DANS LE CANTON

Mardi 19 mai: Temple du Bas, Neuchâtel, à 20 h. 30.

Mercredi 20 mai: Salle Dixi, Le Locle, à 20 h. 30.

Jeudi 21 mai: Salle de musique, La Chaux-de-Fonds, à 20 h. 30.

Vendredi 22 mai: Aubade au Conseil d'Etat, à 11 heures; le matin, dès 8 h. 45, visite des hôpitaux de La Providence, de Pourtalès, des Cadolles. L'après-midi, aubade dans la cour de l'hôpital psychiatrique de Perreux.

**Là comme ailleurs, vous n'êtes jamais à cent lieues de l'UBS.**

**Union de Banques Suisses**

Plus de 220 succursales et agences en Suisse  
Dans le canton: Neuchâtel, Peseux, Fleurier, Couvet, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Ponts-de-Martel.

**La Neuchâteloise Assurances**

**Transport, accidents, responsabilité civile, véhicules à moteur, bateaux, incendie, perte d'exploitation, vol, bris de glaces, dégâts des eaux, bagages, objets de valeur, machines, cautionnement, vie et rentes viagères, maladie.**

**La Neuchâteloise**

Compagnie d'Assurances générales  
Raymond Wetzel

Compagnie d'Assurances sur la vie  
Daniel Eigenmann

Musée 9, Neuchâtel

**comina mobile sa**

**2024 Saint-Aubin/NE**  
Rue de la Gare 18, tél. 038/55 27 27

Maçonnerie, béton armé, génie civil, goudronnage.

Carrelage, plâtrerie, peinture.

Tous travaux neufs ou de transformation.

**Pierre Duckert SA**

2015 Areuse-Boudry  
Tél. 038/42 22 33

**travaux publics**

routes, canalisations, terrassements, drainages, maçonneries.



Le conseiller d'Etat François Jeanneret quitte le DMC

# «J'ai tenu à m'engager à fond»

Une page va se tourner pour les militaires neuchâtelois qui vont prendre congé de M. le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département militaire cantonal. Elu en 1969, il aura donc accompli douze années à la tête du DMC. Il aura incontestablement marqué la vie militaire et politique du canton par sa très forte personnalité et son total engagement tant sur le plan neuchâtelois que national. M. François Jeanneret, faut-il le rappeler, a aussi présidé de 1973 à 1977 la Conférence des chefs des départements militaires cantonaux et a participé très activement à plusieurs commissions fédérales touchant aux affaires militaires. C'est donc un grand serviteur et ambassadeur de la République et Canton de Neuchâtel qui s'en va. Les autorités militaires ont tenu à lui témoigner leur reconnaissance au cours d'une cérémonie qui se tiendra ce jour-même à Colombier. La Gazette ne pouvait ignorer cet événement; c'est pourquoi, elle a tenu à donner la parole à M. Jeanneret.

et de préserver au mieux les intérêts de tous. Je citerai l'attention portée plus spécialement sur la planification des cours de répétition.

**- Quel est le meilleur souvenir de votre carrière à la tête du DMC?**

Indubitablement les grandes manœuvres du corps d'armée de campagne 1 de novembre 1980 qui ont permis de mesurer le degré de préparation des instances civiles et militaires, la parfaite collaboration de tous les participants, la qualité du travail et des résultats atteints.

**- Les attributions du DMC sont souvent méconnues. Comment les définir?**

La répartition des tâches en matière de défense et d'organisation militaire entre la Confédération et les cantons a été voulue par le constituant de 1874, une répartition qui au fil des ans a fait ses preuves si bien que sa conception, aujourd'hui encore, conserve toute sa valeur. Les tâches du DMC se répartissent en attributions administratives et techniques. Le DMC pourvoit aux recrutements, mutations, inspections, libérations, gère l'arsenal et la place d'armes de Colombier. Il supervise aussi la défense générale du canton. Politiquement, il se veut une carte de visite. Son engagement et son rôle psychologique sont de première importance.

**- Est-ce là la marque d'une volonté personnelle ou le reflet de l'orientation des autorités politiques cantonales?**

L'engagement accru du DMC traduit je crois la volonté de défense du Conseil d'Etat et de notre canton. Personnellement, j'ai tenu dès mon entrée en fonction à m'engager à fond. Je me suis efforcé de mettre sur pied une réelle politique militaire neuchâteloise. Pour ce faire, je suis descendu dans l'arène et allé à la rencontre de nos militaires d'une part et des responsables d'ici et d'ailleurs d'autre part. Je crois que cette politique a réussi puisqu'aujourd'hui, le canton de Neuchâtel a conquis sa place dans la sphère militaire suisse.

**- Par quelles réalisations se traduit-elle?**

Notre canton a, au cours des dernières années, fait un effort de planification particulièrement important. Celle-ci a non seulement touché la défense générale de notre territoire mais encore le domaine de l'instruction, des infrastructures d'accueil ainsi que des places d'exercice. La modernisation et le développement de la place d'armes de Colombier en est un exemple concret. D'autre part, notre canton a participé activement à la création et au travail des conférences des directeurs de départements militaires tant romande que nationale. La voix du canton de Neuchâtel a souvent été écoutée.

Au cours de la dernière décennie, le canton s'est doté des moyens d'assurer sa défense générale. De l'Etat à la commune, l'idée a fait son chemin pour



Le Conseiller d'Etat François Jeanneret a toujours tenu à des rapports très étroits avec les autorités militaires. Le voici en compagnie du nouveau et de l'ancien commandant du rgt inf 8, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret et le colonel EMG Paul-Edouard Addor (à droite). Cela se passait au château de Neuchâtel lors du précédent cours

devenir réalité, même si le travail à faire demeure important. Sur le terrain, le renforcement de nos moyens de défense a aussi été amélioré.

**- Quelles ont été vos relations avec les autorités militaires?**

Le Conseil d'Etat, dont le rôle est souvent d'être l'organe de liaison, parfois le médiateur, a noué des contacts étroits avec les plus hauts commandements militaires, notamment le corps d'armée de campagne 1, les commandants des écoles de recrues de Colombier, du régiment d'infanterie 8 ainsi que des autres troupes rattachées au canton de Neuchâtel. Ce rapprochement a permis également de résoudre souvent les problèmes affectant nos administrés ou notre économie

**- Comment jugez-vous aujourd'hui nos troupes neuchâteloises?**

Le soldat neuchâtelois n'est ni plus ni moins efficace qu'un autre. Il est bien instruit, bien équipé, bien informé. Comme les habitants de ce pays de Neuchâtel, il a le sens du travail bien fait.

**- Quels vœux formulez-vous à l'adresse de votre successeur à la tête du DMC, qui ne sera plus officier puisque le Conseil d'Etat n'en comprend plus?**

Il continuera certainement dans la voie tracée. Je ne doute pas que les liens noués entre le Conseil d'Etat et les responsables militaires se resserreront encore à l'avenir.

## Changements à l'Etat-major

Si des modifications sont intervenues à la tête de trois des quatre bataillons (bat car 2, bat fus 18 et bat fus 19) avec l'arrivée de nouveaux commandants que nous avons présentés la semaine dernière, des changements ont également eu lieu à l'Etat-major de régiment. Outre le nouveau commandant, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret qui a succédé au colonel EMG Paul-Edouard Addor, trois nouvelles arrivées ont été enregistrées. Il s'agit de celles du major Henri-Louis Perrin qui fonctionne comme officier supérieur-adjoint, du capitaine Léonard Farron, officier renseignement et du capitaine aumônier Jean-Luc Parel.



Le major Henri-Louis Perrin n'est pas un inconnu au régiment. Bien au contraire. Il y a commencé sa carrière militaire en 1958. Il a commandé notamment la cp rens 8 avant de se retrouver en 1975 à la tête du bataillon d'infanterie 8. Il a assumé cette tâche pendant cinq ans c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1979. Avant de revenir au régiment au début de cette année, il a effectué une année à la brigade frontière 2. Né en 1938, marié et père de deux enfants, le major Henri-Louis Perrin occupera depuis le 1er juin prochain la fonction de commandant de la Police cantonale neuchâteloise.

Le capitaine Léonard Farron a commencé sa carrière comme officier lance-mine. Puis il devint tour à tour officier renseignement au bat car 2, puis au bat inf 8. Au régiment, comme officier renseignement, il a succédé au capitaine Delbrouck. Agé de 37 ans, marié et père de trois enfants, le capitaine Léonard Farron est ingénieur forestier de profession. Il dirige le 5e arrondissement, celui de La Chaux-de-Fonds, du Service cantonal forestier.



Pour la première fois depuis 1979, après le départ du capitaine Olivier Perregaux, le rgt inf 8 a retrouvé un capitaine aumônier en la personne de Jean-Luc Parel. Ce dernier avant d'occuper cette fonction, était incorporé à la compagnie exploration 32, une unité aujourd'hui dissoute. Né en 1946, marié et père d'un enfant, le capitaine Jean-Luc Parel dirige dans la vie civile la paroisse du Temple du Bas à Neuchâtel.

Notons encore que le poste d'aumônier catholique est toujours vacant.

### Humour en gris-vert

#### LE HOQUET DU DRAGON

L'entraînement physique des soldats instruits aux dragons est bien spécifique. Au moment de tirer, ils doivent bloquer leur musculature et être capables de ne pas respirer durant une dizaine de secondes.

Après cet entraînement particulièrement dur, tous les fantassins incorporés dans cette nouvelle arme doivent être aptes à le faire.

Malgré cela, dans un seul cas, il leur est impossible de tirer: lorsqu'ils ont le hoquet!

#### UN CHIEN À COMPTABILISER

Un fourrier se tire un peu les cheveux: celui de la cp EM rgt inf 8 où est incorporé le grenadier Jaquet. Pour les besoins de la garde, celui-ci est entré en service avec son chien. Un magnifique berger allemand «officiel» qui prend part à des concours militaires et civils de dressage. Mais un chien, il faut le nourrir, l'héberger et il touche une indemnité journalière. Mais oui! A tel titre que ce fourrier a dû ouvrir un poste spécial pour ce compagnon à quatre pattes dans la comptabilité de la compagnie.

Fusées mécaniques d'artillerie  
Mécanismes de sécurité

DIXI S.A. / Usine 1  
2400 Le Locle

CHAMPAGNE ET GRANDS VINS MOUSSEUX

Mauler & Cie S.A.

MAISON FONDÉE EN 1829  
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE  
MÔTIERS - NEUCHÂTEL

150 ANS

Des problèmes financiers?

Société de Banque Suisse

NEUCHÂTEL  
BOUDRY

LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE

au civil  
comme au service  
toujours un plaisir...  
ÉGAL

CAFÉ  
LA SEMEUSE  
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...  
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 231616

PUBLICITÉ  
assa  
Annonces Suisses SA

Régie exclusive  
des annonces de  
La Gazette du Régiment

Neuchâtel 038/24 40 00  
La Chaux-de-Fonds 039/23 22 14  
Le Locle 039/31 14 44

Le Dragon fait son entrée au régiment

# Une nouvelle arme dissuasive et efficace

Beaucoup de fantassins ont toujours considéré les chars, les véhicules blindés comme une arme impressionnante. Face à celle-ci, jusqu'à la fin de l'année dernière, l'infanterie ne disposait que de peu de moyen de riposte. Cette lacune est aujourd'hui comblée avec l'introduction au 1er janvier 1981 de l'engin filoguidé sol sol BB 77 appelé plus couramment «dragon». Tous les bataillons du régiment d'infanterie 8, à l'exception du bat inf 8, ont été renforcés par une compagnie spécialisée dans le maniement de cet engin, hautement sophistiqué, d'une extraordinaire efficacité. Mais, comme il s'agit pour les officiers, les sous-officiers et les soldats d'apprendre, de s'habituer à tirer avec cette arme, ils ont été réunis dans un bataillon ad hoc, le bat efa 8 qui sera dissous à l'issue de ce cours de répétition. Son commandement a été placé sous les ordres du capitaine Jämes Veillard, ancien commandant de la cp EM du bat fus 19.



Après la pratique, la critique

Pour ce cours de préparation, les officiers et les sous-officiers ont été mobilisés le 27 avril déjà. C'est dire qu'ils accompliront cette année quatre semaines de service militaire. Quant aux soldats dragon, ils ont revêtu le gris-vert comme le reste de la troupe, le lundi 4 mai.

## UNE INVENTION AMÉRICAINE

Le dragon a été inventé aux Etats-Unis. Conçu pour un déploiement rapide en campagne, il a été introduit dans notre armée en 1979 alors que les premiers tests ont eu lieu à partir de 1977. Il représente en résumé le système d'engin filoguidé de la deuxième génération. Il se



distingue par sa simplicité. Comme le démontre nos différentes photos, il se compose d'un tube qui renferme à la fois le missile et le système de propulsion à gaz. Sur le tube, avant chaque tir, est placée la lunette de visée, le véritable cœur de l'arme puisque c'est elle qui détermine la trajectoire de l'engin. Cela se fait au moyen de rayons infrarouges incorporés à l'instrument de visée. Un calculateur détermine les corrections nécessaires avant de les transmettre par fil au missile. En enclanchant de petites fusées, au nombre de 60, le dragon peut ainsi modifier sa trajectoire.

Se déplaçant à une vitesse de 360 km/heure (288 km/heure au moment du lancement), sa durée de vol ne peut excéder onze secondes puisque sa portée d'engagement maximum est de 1000 mètres. Ainsi, comparativement au batam (engin filoguidé de première génération) représenté au régiment par la cp EFA 42, le tireur a pour unique devoir, de garder le but à atteindre dans le réticule de l'instrument de visée. L'emploi de cette arme peut se faire assis, debout, couché ou accroupi. Une tâche qui peut paraître aisée pour le néophyte mais qui en réalité ne l'est absolument pas!

## UNE CONDITION PHYSIQUE OPTIMALE

Pour tirer avec une arme dragon, le soldat doit bénéficier d'une condition physique optimale, de nerfs d'acier,

d'énormes facilités de se maîtriser. Il doit enfin être capable de retenir sa respiration, de rester immobile pendant le temps de vol et surtout de maîtriser les 100 kilos que représente le poids de la force déployée au départ de l'engin.

C'est dans cette optique que les cadres et les soldats ont été entraînés. Plusieurs officiers nous ont d'ailleurs déclaré que ce cours d'introduction était nettement plus pénible qu'une école d'aspirants! Jusqu'à maintenant, on ne leur a laissé que très peu de temps de loisirs. Pratiquement tous les jours, ils ont travaillé de 6 à 23 heures. Les soldats pour leur

part ont été mis à la même enseigne. Trois fois par jour, on les oblige à effectuer des appuis faciaux, seize à chaque fois. La course, la marche sont également de mise et ce pour développer la musculature supérieure du corps et augmenter la capacité respiratoire. La semaine dernière, les trois compagnies ont par exemple accompli un exercice de nuit avec une marche de 12 kilomètres avec sur le dos notamment le matériel dragon qui pèse au total 14,5 kilos. Un exercice semblable se déroulera demain soir mais avec à la clef cette fois-ci une marche de 22 kilomètres!



Ce matériel exige un entretien minutieux

Avant des tirs réels aux Rochats

## Instruction au simulateur



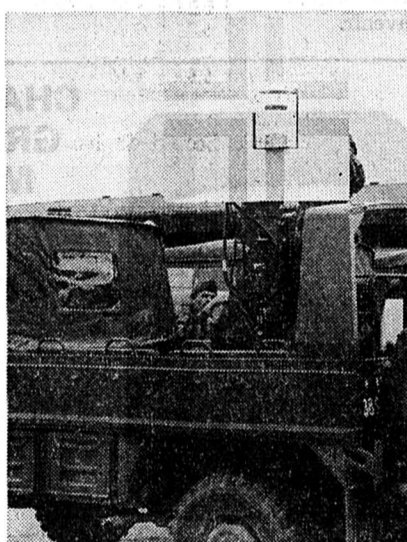
Un simulateur tel qu'il se présente

Malgré la dureté de ce cours d'introduction sur le plan physique, malgré les exigences que requièrent cette arme qui va représenter un renfort important pour le régiment en matière de lutte antichar, le moral de la troupe reste bon. «Mes hommes, malgré la fatigue, montrent un vif intérêt au travail. Ils se dépensent sans compter» nous a confié le capitaine Jämes Veillard.

Pour l'introduction de cette arme, des instructeurs professionnels ont été mis à la disposition des différents commandants de compagnie. Par leurs conseils et leurs directives, un travail énorme a déjà

été accompli. Pour l'heure, l'instruction se déroule au moyen de simulateurs très perfectionnés qui reproduisent avec beaucoup d'exactitude toutes les phases du tir telles qu'elles se présentent dans la réalité.

A la réalité, les soldats dragon y seront confrontés dès le début de la semaine prochaine puisque lundi, mardi et mercredi, ils effectueront des tirs réels aux Rochats. Trois jours qui promettent d'être spectaculaires et qui couronneront ainsi deux semaines d'instruction intensive!



Au simulateur, les soldats dragon s'exercent sur des cibles placées sur des pinzgauer

Citoyens, demain vacanciers, !

KERNEN SPORTS, au Crêt-du-Loche, vous aide dès maintenant à préparer vos vacances.

Nous exposons pour vous plus de 10 tentes canadiennes de Fr. 69.- à Fr. 395.-, des caravanes pliantes dès Fr. 2 980.-, des planches à voile depuis Fr. 980.- et plus de 15 modèles de sacs de couchage, dès Fr. 35.-

Visitez-nous sans engagement

Nous réservons votre matériel pour vos vacances.



PETITPIERRE & GRISEL S. A.

AVENUE DE LA GARE 49

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 25 65 41



ÉCHAFAUDAGES TUBULAIRES

LOCATION-VENTE

ACCESSOIRES ET OUTILLAGE  
POUR PEINTRES

ENGINS DE MANUTENTION

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ  
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE  
2206 LES GENEVEYS S/ COFFRANE  
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)  
**BERNASCONI & C<sup>IE</sup>**

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
Tél. (038) 57 14 15

2003 Neuchâtel  
Clos-de-Serrières 31  
Tél. (038) 31 95 00

**LA SUISSE** Générale

Assurances

Pour TOUS vos problèmes  
d'assurances.

Agence générale: P.-A. BÔLE

La Chaux-de-Fonds,  
avenue Léopold-Robert 58,  
tél. 039/23 09 23

Finance • Economie • Finance • Economie • Finance • Economie • Finance

L'opinion d'analystes financiers (II)

Les Américains face au Japon

Sous le titre: «Economie mondiale: quo vadis?» nous avons publié la première partie d'une analyse de la politique économique américaine avec ses possibles implications pour notre continent. (Voir l'Impartial du 6 mai 1981).

Voici la suite et la fin de ce texte qui est brièvement examiné cet autre secteur d'inquiétude internationale provoquée par la politique de M. Reagan: celui du commerce.

Reagan n'a cessé de parler de ses principes libre-échangistes. Il convient toutefois, dans la pratique, de se rappeler qu'il doit son élection, en partie tout au moins, à sa victoire sur les travailleurs en col bleu. Un grand nombre de ceux-ci et de leurs employeurs s'inquiètent des effets des importations en provenance, principalement, du Japon, mais aussi de l'Europe et des pays en voie de développement. Jusque-là, nul ne saurait dire comment le gouvernement réagira en face de cette inquiétude. La question la plus importante est celle des importations d'automobiles japonaises. Il est possible que d'ici la fin mai un accord soit passé aux termes duquel les Japonais limiteraient «volontairement» leurs

exportations à destination des Etats-Unis. Le danger est que des restrictions en appellent d'autres de représailles. Déjà plusieurs pays européens limitent leurs importations de voitures japonaises. Les autres en feront presque certainement autant s'ils constatent que les Etats-Unis emboîtent le pas aux premiers. En outre, ceux qui gênent d'autres importations seraient encouragés par le fait que le gouvernement Reagan succomberait aux pressions protectionnistes. Tous les effets de nouvelles restrictions commerciales envahiraient peu à peu l'économie mondiale: un recul de la demande en marchandises japonaises entraînerait une diminution de la demande japonaise en importations étran-

gères, tandis que les pays concernés réduiraient eux aussi leurs importations. Le «multiplicateur du commerce extérieur» se mettrait à jouer à rebours.

Ce serait toutefois dans le domaine de l'inflation que les effets d'un tel état de choses seraient les plus insidieux. La concurrence internationale, et notamment la concurrence japonaise, est depuis longtemps quasiment la seule force qui modère la hausse des prix. Si ce stimulus à l'efficience disparaît, les pressions macro-économiques qui s'exercent dans le sens de prix plus élevés seront renforcées par des facteurs micro-économiques. Il existe déjà des signes que la décélération de l'inflation mondiale est terminée. Cette décélération avait elle-même été provoquée par le ralentissement des activités consécutif au déstocage. Maintenant que l'ajustement cyclique a été réalisé, les activités reprennent. Elles sont encouragées par l'expansionnisme financier et monétaire pratiqué dans la plupart des pays industrialisés. Si la soupape de sûreté partielle offerte par le commerce international fait l'objet de manipulations, l'inflation se verra donner un coup de pouce à une époque où le programme de réarmement américain devra de plus en plus compter sur ses fournisseurs étrangers.

Rubrique économique: Roland CARRERA

PERSPECTIVES

Il saute maintenant aux yeux que le programme économique du gouvernement Reagan va engendrer un gâchis pire encore que celui que nous connaissons actuellement. M. Reagan n'est pas Mme Thatcher, qui, d'ailleurs, n'a pas réussi non plus à réaliser son programme. Alors que les chiffres qui forment la base du programme de Mme Thatcher avaient, dans les débuts tout au moins, du sens, ceux que propose le gouvernement Reagan n'en ont aucun. Le programme Reagan est une absurdité économique. La décélération du taux de l'inflation a fait son temps et l'inflation va, une fois de plus, revenir, plus forte que jamais.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Title, 27.4, 30.4, 8.5. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forces motrices, Industries, and Rendement général.

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

En deux mots et trois chiffres Résultats publiés par les assurances

Le groupe Winterthur Assurances: annonce que le volume des primes consolidé du groupe atteint 3747 millions de francs. Les recettes de primes pour compte propre augmentent de 12 pour cent en chiffre rond par rapport à l'exercice précédent!

Winterthur Assurances: le bénéfice de la société mère croît de 2 millions de francs et s'inscrit à 62,4 millions. Le résultat technique s'est détérioré, principalement à la suite de résultats décevants en France et en Belgique. L'augmentation du produit des placements a permis cependant de compenser cette détérioration, ainsi que les amortissements plus élevés. En 1980, les recettes de primes brutes ont dépassé pour la première fois les 2 milliards.

L'assemblée générale prévue pour le 25 juin, sera proposée un dividende inchangé de 46 francs brut. Les réserves seront dotées de 17 millions qui, s'ajoutant aux agios réalisés durant l'exercice sur les conversions exercées et les options prises les accroitront de 35 millions! 8 millions iront au Fonds central de prévoyance en faveur du personnel, tandis que 8,9 millions de francs seront reportés à nouveau.

Le Conseil d'administration va proposer à l'assemblée générale de porter le capital social de 80 à 90 millions de francs par l'émission de 100.000 nouveaux bons de participation d'une valeur nominale de 100 francs chacun.

Winterthur-Vie, recettes de primes en progression de 7 pour cent en chiffre rond: elles ont atteint en 1980: 1210,4 millions de francs. Les capitaux assurés se sont accrus pour leur part de 11 pour cent et se situent maintenant au-dessus de 44 milliards de francs! Dividende inchangé.

La Suisse Assurances, Lausanne: exercice 1980 satisfaisant. Les prestations versées aux assurés des deux sociétés vie et accident du groupe se sont élevées à 218 millions de francs (1979: 198,4 millions). Prestations et dotations (aux provisions techniques) représentent 92,2 pour cent de primes perçues de 365 millions, dont 209 millions par la société «vie» et 156 par la société «accidents».

Les affaires de la Suisse Vie ont porté sur une production nouvelle de 1411 millions de capitaux et 30,9 millions d'arrangements de rentes. Le total des engagements en cours atteint 7920 millions.

Pour la Suisse Accidents les primes perçues marquent une progression de 11,6 millions.

Il sera proposé aux assemblées générales convoquées pour le 22 mai prochain, le maintien des répartitions antérieures à raison de 70 francs, pour le dividende «vie» et de 80 francs pour le bon de jouissance de la société «accidents» qui lui est attaché.

Autre proposition: l'augmentation du capital-actions de 15 à 18 millions de francs par l'émission de 3000 actions nouvelles offertes à 1250 francs chacune.

La Générale de Berne Compagnie d'assurances a enregistré un encaissement de primes de 292.307.449 francs, soit 27,4 millions de plus qu'en 1979 (ou 10,4 pour cent). Malgré un durcissement de la concurrence dans tous les domaines l'accroissement des primes a encore progressé.

Dividende inchangé: 70 francs par action avec attribution de 10 francs aux bons de jouissance de la Bernoise Vie et de l'Alba, attachés à l'action, plus un bonus spécial de 2,50 fr. à l'occasion du 25e anniversaire des deux filiales.

A noter que l'exercice a été caractérisé par une charge de sinistres supérieure à l'exercice précédent.

Une bonne année pour le groupe Bell

Le groupe Bell a obtenu en 1980 des résultats qu'il qualifie de «très réjouissants». Son chiffre d'affaires a, en effet, passé de 764 mio de fr. à 842 mio de fr., ce qui représente une augmentation de 10,1% par rapport à l'année précédente. La part des filiales à l'étranger a atteint 135,7 mio de fr. contre 98,1 mio. Cette progression s'explique avant tout par la reprise de la firme française Maurer Frères SA à Kingersheim.

Dans son rapport de gestion, le conseil d'administration constate que 1980 a été une année «mouvementée». Les professionnels de la boucherie ont, en effet, notamment été confrontés aux problèmes de la «montagne de viande» et de l'utilisation abusive des hormones.

La société mère, Bell SA, Bâle, quant à elle, a enregistré un montant de ventes «satisfaisant». L'accroissement sensible de la demande de consommation, relevée en Suisse l'an passé, lui a permis d'obtenir un chiffre d'affaires total de 420,8 mio de fr. contre 405,5 mio, soit 3,8% de plus qu'en 1979. Le cash flow s'est légèrement amélioré, passant de 6,5 mio à 6,8 mio, à l'instar du bénéfice net qui s'est élevé à 1,5 mio de fr. contre 1,4 mio. Ce dernier résultat, auquel s'ajoute un bénéfice reporté de 176.600 fr., devrait permettre le versement d'un dividende de 6%.

SIG: dividende inchangé

Les 624 actionnaires présents de la Société suisse pour l'industrie (SIG) ont, lors de leur assemblée générale qui s'est tenue à Neuhausen, accepté le versement d'un dividende inchangé de 30 fr. bruts par action nominative et de 60 fr. bruts par action au porteur. L'exercice écoulé a permis à la société de réaliser un bénéfice net de 3,07 mio de fr., soit pratiquement le montant enregistré un an plus tôt. M. Wolfgang Gaehwyler, président de la direction de SIG, Schaffhouse, a été élu au conseil d'administration. Il remplacera M. Carl E. Scherrer qui s'est retiré pour raison d'âge.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Main stock market table with columns for city (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZURICH), date (A = Cours du 11 mai, B = Cours du 12 mai), and various stock symbols and prices.

Table for BÂLE and ZURICH (Actions étrangères) listing various international stocks and their prices.

Table for Cours indicatifs (Billets de banque étrangers, Prix de l'or, Lingot (kg. fin), Vreneli, Napoléon, Souverain, Double Eagle).

Table for Communiqués par la BCN (VALCA, IFCA, IFCA 73) with Dem. and Offre columns.

Table for FONDS SBS (UNIV. BOND SEL, UNIV. FUND, SWISSVALOR, JAPAN PORTFOLIO) with Dem. and Offre columns.

Table for Fonds de la Banque Populaire Suisse (Automation, Eurac, Intermobil, Poly-Bond) with Dem. and Offre columns.

Table for FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES (AMCA, BOND-INVEST, CONVERT-INVEST, EURIT, FONSA, GLOBINVEST, HELVETINVEST, PACIFIC-INVEST, SAFIT, SIMA) with A, B, Dem., and Offre columns.

Table for Crédit Suisse (CS FDS BONDS, CS FDS INT., ACT. SUISSES, CANASEC, USSEC, ENERGIE-VALOR) with Dem. and Offre columns.

Table for SWISSIM 1961 (FONCIPARS I, FONCIPARS II, ANFOS II) with Dem. and Offre columns.

Table for INDICE BOURSIER SBS (Industrie, Finance et ass., Indice général) with Dem. and Offre columns.

**DAIHATSU**



**Runabout 10950.-**  
Klimaanlage/air conditionné.

La Chaux-de-Fonds  
**GARAGE BERING & Cie**  
Atelier et vitrines d'exposition  
F.-Courvoisier 34 - Tél. (039) 22 24 80

A vendre à La Chaux-de-Fonds

**LUXUEUSE VILLA**

Parc et forêt, 1/2 hectare entièrement clôturé, piscine couverte, deux garages.

Situation calme.

Faire offres sous chiffres P 28-130 240 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

L'annonce, reflet vivant du marché

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
mise à l'enquête publique

**RÈGLEMENT ET PLANS DU LOTISSEMENT DES ARÊTES**  
et  
**RÈGLEMENT ET PLANS DU QUARTIER DE LA RUCHE**

Conformément à l'article 18 du Règlement d'urbanisme du 28 mai 1968, le Conseil communal met à l'enquête publique, du 14 mai au 12 juin 1981, les Règlements et les plans d'aménagement du lotissement des Arêtes et du quartier de la Ruche.

Ces documents seront exposés au Collège des Forges - hall d'entrée de l'aula - où les propriétaires intéressés et le public peuvent en prendre connaissance, du lundi au vendredi de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Les oppositions et remarques éventuelles, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au Conseil communal, 23, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds, pendant la durée de la mise à l'enquête.

La Chaux-de-Fonds, le 7 mai 1981

12060  
CONSEIL COMMUNAL

**OFFRES D'EMPLOIS**

**L'Imprimerie Typoffset**  
cherche

**dames ou demoiselles**

habiles et consciencieuses.  
Horaire de 40 heures par semaine.  
Prendre rendez-vous au (039) 23 20 38 svp.

12133

**La Neuchâteloise Assurances**  
Neuchâtel

**Votre avenir c'est dans les assurances qu'il se trouve**

- Conditions avantageuses
- Sécurité de l'emploi
- Prestations sociales élevées

**Par suite de réorganisation de l'agence générale-Vie du canton, nous offrons plusieurs places d'inspecteurs.**

Pour un premier entretien, appelez le No (038) 24 64 00

Agence générale-Vie  
Daniel Eigenmann  
Rue du Musée 9  
2001 Neuchâtel

Accidents Maladie Vie Transport Incendie  
Pertes d'exploitation Dégâts des eaux Bris des glaces. Vol Responsabilité civile Véhicules à moteur

Nous offrons à louer, place de l'Hôtel-de-Ville, à La Chaux-de-Fonds, dans immeuble entièrement rénové, avec ascenseur et confort moderne, des

**LOCAUX PROFESSIONNELS**

pouvant convenir à: des cabinets médicaux, dentaires, paramédicaux, à des études d'avocats ou notaires, à des bureaux commerciaux. Surface par étage: 112 m<sup>2</sup>.  
S'adresser à: RÉGIES SA, Fiduciaire, ruelle Mayor 2, à Neuchâtel, tél. (038) 25 46 38.

87-30432

Aimeriez-vous améliorer vos conditions et travailler de façon indépendante ?

**MAGASINIER**

consciencieux et ordonné, sachant prendre des responsabilités pour:

- préparation de commandes
- contrôle de livraison
- réception des marchandises

est cherché, tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre FX 12091, avec les documents usuels au bureau de L'Impartial.

Votre lunette Vos verres de contact par

**ORDINATEUR**



von **gunten**

Maître opticien Diplômé fédéral  
Av. Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

Votre journal: L'IMPARTIAL

**À LOUER POUR TOUT DE SUITE**

**APPARTEMENT**  
de 3 pièces, dans immeuble moderne, service conciergerie, balcon, dans le quartier des Foulets. 12003

**APPARTEMENTS**  
de 2 et 3 pièces, fourneau à mazout relié à la citerne centrale, douche, rue du Progrès. 12004

**APPARTEMENTS**  
de 2 et 3 pièces, dans petit immeuble moderne, balcon, dans le quartier des Forges. 12005

**JOLI APPARTEMENT MEUBLÉ**  
de 2 pièces, avec confort, rue des Granges. 12006

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Vêtements **Frey**

Nous cherchons pour tout de suite pour notre succursale de La Chaux-de-Fonds

**UNE RETOUCHEUSE AUXILIAIRE**

Notre gérant M. R. Compagny, se réjouit de recevoir votre appel téléphonique pour fixer une entrevue.

VÊTEMENTS FREY, av. Léopold-Robert 47, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 38 44.

29-71

**au printemps**

cherche

**VENDEUSES**

**À TEMPS PARTIEL POUR DIFFÉRENTS RAYONS**

Places stables.  
Rabais sur les achats.  
Mise au courant des personnes débutantes ou ne connaissant pas la branche.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

28-12260

**LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE,**  
à La Chaux-de-Fonds

offre à repourvoir un poste de

**SECRÉTAIRE**

Exigences:

- bonne dactylographe
- apte à prendre des responsabilités
- méthodique dans son travail

Langues:

- des connaissances de la langue anglaise seraient utiles mais pas indispensables

**entrée en fonction:**

- 3 août 1981 ou à une date à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au Service du personnel, case postale 939, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-12208

**BALÉARES**

Location dans villa avec jardin, tout près de la mer.  
Prospectus avec photos chez: Logement City, tél. 021/22 23 43. 18-1404

**MACHINES UNIVERSO**

cherche pour son bureau technique et ateliers

**TECHNICIEN - CONSTRUCTEUR MÉCANICIENS DE PRÉCISION AIDES-MÉCANICIENS**

expérimentés dans le domaine de la fine et moyenne mécanique.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre ou se présenter à:  
**UNIVERSO S.A.** No 30 - 30, rue du Locle  
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 26 06 06

28-12074

**SOMMELIÈRE**

demandée au plus vite.

Se présenter ou téléphoner: Café du Tivoli, rue de l'Est 22, La Chx-de-Fds, tél. (039) 22 32 98

12259

**AMBITIEUX SORTEZ DES RANGS**

Vous êtes sérieux, avez le sens des responsabilités, êtes dynamiques, voulez réussir. Nous sommes une ancienne maison suisse, cherchons à étoffer notre équipe de vente, vous offrons un revenu important, nous ouvrons les portes du succès. Pour tous renseignements, veuillez téléphoner au No (01) 211 80 82 ou (086) 2 35 55

44-4083

Nous cherchons pour notre magasin moderne de chaussures à La Chaux-de-Fonds

**AIMABLE STAGIAIRE**


Pendant votre stage (1 1/2 année), vous aurez un très bon salaire et vous apprendrez le métier d'une vendeuse en chaussures.

Si vous cherchez une bonne place d'apprentissage, téléphonez-nous, nous nous ferons un plaisir de vous informer sans engagement de votre part.

19-531  
Av. Léopold-Robert 60  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 33 24 M. Ulrich

**Vögele**  
chaussures de mode

**Garage P. Ruckstuhl s.a.**  
54, rue Fritz-Courvoisier tél. 039/23.52.22  
La Chaux-de-Fonds



**OCCASIONS expertisées et garanties**

RENAULT 4 Br. Long	78-79-80
RENAULT 5 GTL, TS et aut.	80
RENAULT 14 TS	79-80
RENAULT 15 GTL, vert mét.	78
RENAULT 17 TS	78-79
RENAULT 18 GTL	79
RENAULT 18 TS, verte, radio	79
RENAULT 18 GTS, vert mét.	80
RENAULT 20 GTL rouge	79
RENAULT 20 TS, 5 vit. rouge	80
RENAULT 30 TS et TX	77-79-80
MERCEDES 230/6, bleu foncé, T.O.	72
MERCEDES 280 CE aut. rouge	72
MERCEDES 280 E aut. rouge foncé	76
MERCEDES 350 T.O. vert mét.	78
MERCEDES 450 SE gris mét.	76
FIAT Ritmo 65, rouge	79
LANCIA Beta 2000 bleue	78
OPEL Kadett 1300 orange	79
VW Golf GL, rouge, peu de km.	78

Possibilité de reprise + facilité de paiement

12248





Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le Tour cycliste d'Italie débute ce jour par le prologue Saronni retrouvera Prim mais aussi Moser

Le soixante-quatrième Tour d'Italie dont le prologue aura lieu mercredi à Trieste, devrait se résumer à une lutte entre Italiens. L'histoire du Giro «open» a fait long feu. Au départ de Trieste (l'arrivée aura lieu le 7 juin à Vérone à l'issue de la 22e étape), il n'y aura ainsi aucune équipe soviétique, polonaise ou colombienne et les organisateurs qui cherchaient à maintenir le lustre de l'an passé où Bernard Hinault triompha, en sont pour leurs frais en guise de grandes nouveautés.

UN GRAND FAVORI

En raison des nombreuses arrivées prévisibles au sprint, l'Italien Giuseppe Saronni sera le grand favori. Le vainqueur de l'édition 1979 pourra bénéficier cette année de nombreuses bonifications attribuées à l'arrivée de chaque étape.

Et comme de surcroît le «Giro 81» ne présente pas de difficultés majeures comparables à celle du Stelvio l'an passé, où en compagnie de son compatriote Jean-René Bernaudeau, le Français Bernard Hinault se mit en vedette, Saronni trouvera un parcours qui lui convient parfaitement.

Son principal adversaire, tout au long des 3873 kilomètres du parcours devrait être Francesco Moser. Le Trentin joue probablement là sa dernière carte pour remporter une épreuve qu'il n'a jamais pu inscrire à son palmarès, en dépit bien souvent d'un tracé que les organisateurs étudiaient spécialement pour lui.

On ne savait cependant à la veille du départ, si Moser s'emploierait uniquement en vue de la victoire, ou s'attacherait seulement à la perte de Saronni comme il l'a déjà fait plusieurs fois cette saison. L'antagonisme entre les deux hommes qui affectionnent tous deux ce genre de parcours, aussi à l'aise l'un que l'autre dans le contre la montre, pourrait de ce fait bénéficier à un troisième larçon.



Le Suédois Prim sera aussi au départ. (Impar-Neury)

PRIM ET LES AUTRES

Dans ce rôle, Gianbattista Baronchelli a une carte importante à jouer. D'autant qu'il fait partie d'une formation, la «Bianchi» qui possède de sérieux atouts avec le Suédois Tommy Prim, vainqueur du récent Tour de Romandie, de Silvano Contini et du Suisse Bruno Wolfer, en net regain de forme. Dans la partie finale du parcours, si rien n'est encore joué, il est en outre très possible de voir apparaître Giovanni Battaglin qui reste sur son succès de la Vuelta.

Outre Tommy Prim, les étrangers les plus dangereux pour le quatuor italien seront les Allemands de l'Ouest Dietrich Thurau, l'Espagnol Fernando Ruperez et les Suisses Stefan Mutter, Godi Schmutz et Josef Fuchs.

L'an passé, Fuchs était encore au service de Saronni, ce qui ne l'avait pas empêché de terminer l'épreuve au huitième

18 coureurs au départ de Bordeaux-Paris

Les organisateurs de Bordeaux-Paris n'ont pas eu à procéder à une sélection pour désigner les coureurs admis au départ de Bordeaux-Paris dans la nuit de vendredi à samedi.

En effet, après les forfaits de l'équipe Mercier et la non confirmation de leur engagement de plusieurs pros qui avaient manifesté l'intention de s'aligner au départ du derby de la route, se sont seulement 18 candidatures qui ont été recensées:

Van Springle et Van der Helst (Safir), Bertin et Le Guilloux (Renault), Duclos-Lassalle et Linard (Peugeot), De Geest et Delcroix (Capri Sonne), Arnaud et Chassang (Puch), Michaud et Tinazzi (Sem), Durant, Michel, Vallet et Van den Haute (La Redoute), ainsi que les amateurs Le Dain et Bodier.

rang. Sous les ordres du Fribourgeois August Girard, le Schwyzois aura à cœur de s'illustrer dans sa dernière campagne italienne de sa carrière. Selon le déroulement des choses, Fuchs se mettra au service soit de Godi Schmutz, 13e en 1980 ou de Stefan Mutter, qui est l'inconnue au départ en raison de son manque d'expérience dans les épreuves de longue haleine. La formation helvétique sera complétée par Beat Breu, vainqueur du Championnat de Zurich, Daniel Gisiger, Erwin Lienhard, Josef Wehrli, Ueli Suter, sacré meilleur grimpeur en 1979, et des Romands Thierry Boll et Serge Demierre.

LE PROGRAMME

Ce jour: Prologue contre la montre individuel à Trieste, 7 km. 300.

Jeudi: 1re étape Trieste-Bibione, 100 km.; Lignano Sabbiadoro-Bibione, contre la montre par équipes, 15 km.

Vendredi: 2e étape Bibione-Ferrara 211 km.

Samedi: 3e étape Bologna- Recanati, 250 km.

Dimanche: repos.

Lundi 18 mai: 4e étape Recanati-Lanciano 214 km.

Mardi: 5e étape Marina di s. Vito-Rodi Garganico, 180 km.

Mercredi: 6e étape Rodi Garganico-Bari, 218 km.

Jeudi: 7e étape Bari-Potenza, 143 km.

Vendredi: 8e étape Sala Consilina-Cosenza, 202 km.

Samedi: 9e étape Cosenza-Reggio Calabria 231 km.

Dimanche: repos.

Lundi 25 mai: 10e étape Roma-Caserta 166 km.

Mardi: 11e étape Cascia-Arezzo 199 km.

Mercredi: 12e étape Arezzo-Livorno/Montenero 218 km.

Jeudi: 13e étape Empoli-Montecatini, contre la montre individuel 35 km.

Vendredi: 14e étape Montecatini-Salsomaggiore 224 km.

Samedi: 15e étape Salsomaggiore-Pavia 198 km.

Dimanche: 16e étape Milan-Mantova 173 km.

Lundi 1er juin: 17e étape Mantova-Borno 215 km.

Mardi: 18e étape Borno-Dimaro Val di Sole 127 km.

Mercredi: repos.

Jeudi: 19e étape Dimaro Val di Sole-S. Vigilio di Marebbe 208 km.

Vendredi: 20e étape S. Vigilio di Marebbe-Tre Cime di Lavaredo 100 km.

Samedi: 22e étape Soave-Verone, contre la montre individuel, 42 km. Total: 3873 km.



Scène journalière pour Saronni. (Impar-Neury)

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Incertitude, à une journée de la fin, en Ile ligue

Tandis que Saint-Imier paraissait être assuré du titre de champion de groupe de deuxième ligue, il s'est laissé surprendre par Bôle en terre jurassienne! Le championnat est ainsi relancé à une journée de sa conclusion. En effet, Le Locle qui a écrasé Les Geneveys-sur-Coffrane (8-0) n'est qu'à un point du leader, mais Bôle a encore une chance de se hisser au commandement en cas d'échec des deux formations de tête. Rien n'est encore dit pour le titre.

Au bas du tableau, Etoile en battant Hauterive, sur les bords du lac (!) a prouvé que son classement était immérité... mais un peu trop tardivement. Cette victoire permet néanmoins aux Stelliens de passer devant Floria au classement car la seconde formation chaux-de-jonnière de cette catégorie a été battue - sur son terrain - par Saint-Blaise, une équipe qui n'avait plus rien à perdre, ni à gagner durant ce week-end.

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts

Faux pas du Parc DANS LE GROUPE II

Les Parciens faisaient figure de champion dans ce groupe, mais ils ont été tenus en échec au Landeron (3-3) et de ce fait ils sont à la portée de La Chaux-de-Fonds II qui, à la suite de sa victoire à Cressier, n'est plus qu'à un point du leader. Classement:

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts

TROISIÈME LIGUE Colombier favori DANS LE GROUPE I

Bien qu'il reste encore trois matchs à jouer, Colombier a pris une sérieuse option sur le titre, à la suite de sa victoire devant Le Locle II. En effet, son plus dangereux rival, Ticino, a été tenu en échec (2-2) par Fleurier dans la Mère-Commune. C'est peut-être au cours de ce week-end que le titre s'est joué. Au bas du tableau, excellente affaire pour La Sagne Ib qui a pris le meilleur sur Châtelard, ce club occupant désormais la dernière place. Classement:

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts

LA SITUATION EN DEUXIÈME LIGUE JURASSIENNE Delémont II est toujours en sursis

Schüpfen n'ayant pu que partager les points avec Boujean 34, se trouve relégué en compagnie de Port. Luttant avec l'énergie du désespoir, les réservistes delémontains sont parvenus à battre Moutier évitant ainsi la relégation automatique. Toutefois, les malheurs des Delémontains ne sont pas terminés. Leur sort est désormais en partie entre leurs mains, mais aussi entre celles d'autres clubs. Leur avenir dépend en effet du nombre d'équipes de l'Association cantonale bernoise qui seront reléguées de première en deuxième ligue et de celles qui seront promues. Suivant ces résultats, une cinquième équipe de deuxième ligue pourrait être reléguée. C'est pourquoi un match de barrage opposera les antépénultièmes des deux groupes, dont Delémont II. Comme l'issue finale de cette longue compétition ne sera pas connu avant la fin juin, cette rencontre de barrage aura déjà lieu dimanche, à Bienne.

GROUPE 7: RELÉGATION DE MOUTIER II

Tout est joué dans ce groupe également avec la relégation de Moutier battu par Le Noirmont. En effet, durant le même temps, Mervelier s'est mis à l'abri en écrasant Les Breuleux par 5 à 0. Classement:

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts

GROUPE 8: ÉCHEC AU CHAMPION

Cornol n'a pu que partager l'enjeu avec son voisin de Courgenay. Pour le FC Courtedoux c'est bien terminé. Ses joueurs n'ont pas su résister aux assauts de la meilleure équipe de ce deuxième tour, l'étonnante formation de Rebeuvelier. Classement:

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts

Les Vaudois face à Zurich en finale de la Coupe de Suisse Grasshoppers, battu chez lui, par Lausanne 1-3

Stade du Hardturm, 8500 spectateurs. - ARBITRE: M. Doerflinger (Bâle). - BUTS: 40' Zanetti, 1-0; 61' Bamert, 1-1; 86' Ley-Ravello, 1-2; 88' Mauron, 1-3. - GRASSHOPPERS: Berbig; In-Albon, Heinz Hermann, Egli, Herbet Hermann; Wehrli, Ladener (60' Meyer), Schaellibaum; Zanetti, Sulser, Pfister. - LAUSANNE: Burgener; Chapuisat, Raczyński, Bamert, Ryf; Ley-Ravello, Parietti, Castella (46' Diserens); Kok, Mauron, Tachet. - Avertissements à Herbert Hermann (20') et Egli (35')

BEL EXPLOIT

Le Lausanne-Sports a réussi l'exploit de se qualifier pour la finale de la Coupe de Suisse en battant les Grasshoppers par 3-1 (mi-temps 1-0) en demi-finale à rejouer, au stade du Hardturm. En finale, le lundi de Pentecôte, les Lausannois affronteront le FC Zurich qui, il y a une semaine, avait éliminé le FC Sion.

Les Vaudois doivent partiellement cette qualification à l'audace de Charly Hertig, leur entraîneur, qui n'a pas craint d'évoluer en seconde mi-temps avec quatre attaquants (pour ce faire il a fait entrer Diserens à la place de Castella). Ce changement a permis au Lausanne-Sports de prendre l'initiative des opérations et de renverser la situation. Il se trouvait mené par 1-0 depuis la 40e

minute. Sur le plan individuel, c'est pourtant en défense que les Vaudois eurent leurs meilleurs éléments avec Chapuisat, Bamert, que l'excellent travail effectué en défense n'a pas empêché d'obtenir le but égalisateur, et Ryf.

VAINE DOMINATION ZURICHOISE

Dans leur style habituel (rugosité dans les contacts, marquage extrêmement serré), les Grasshoppers ont assez largement dominé la situation en première mi-temps. C'est d'ailleurs en toute logique qu'ils ouvrirent le score, à la 40e minute, par Zanetti, sur un centre parfait de Sulser. Peu auparavant, Burgener avait été sauvé par la base de l'un de ses montants sur un essai de ce même Sulser. En deuxième mi-temps, une cer-

taine fatigue qui se fit sentir chez ses internationaux, chez les frères Hermann notamment, rendit la tâche du club zurichois difficile face à un adversaire qui prenait tous les risques.

Les Lausannois réussirent d'emblée quelques actions dangereuses. S'étant assuré l'initiative en milieu de terrain, ils obtinrent les fruits de leurs efforts à la 61e minute lorsque Bamert, venu de l'arrière, transformait de la tête un corner de Tachet.

Poursuivant sur leur lancée, les Lausannois conservaient l'initiative des opérations.

LES DERNIÈRES MINUTES

Ils devaient finalement assurer leur qualification dans les quatre dernières minutes. C'est d'abord Ley-Ravello qui, après avoir récupéré un mauvais dégagement, battait Berbig d'un tir des 25 mètres. A deux minutes du coup de sifflet final, Mauron partait du milieu du terrain et il s'en allait battre le gardien zurichois après l'avoir fait sortir de ses buts.

Tout ce sur quoi vous pourrez me questionner en essayant chez moi la Lancia Delta.

Questionnez-moi sur le célèbre styliste turinois Giugiaro qui a conçu la voiture de l'année 1980: comment, partant de la forme trapézoïdale, il élabore l'aérodynamisme, la fonctionnalité et l'habitabilité. Comment il établit l'unité optique entre la basse ligne de ceinture et les pare-chocs. Comment il met en valeur le thème du trapèze dans les surfaces vitrées de grandes dimensions et comment, en dépit de l'élégance de ses lignes, il conserve à la Lancia Delta son caractère sportif. Mais questionnez-moi aussi sur le rapport idéal entre les cotes extérieures et l'habitacle.

**Puis, questionnez-moi encore:** sur les matériaux de prix sélectionnés pour être utilisés sur la Delta. Sur l'aluminium anodisé des entourages de vitres, sur le matériau de base limitant la corrosion et la coûteuse peinture à plusieurs couches, le zincrométal de certaines parties du châssis et l'épaisse couche de PVC protégeant tant le fond que les pare-boue. Questionnez-moi sur le temps qu'un homme passe en moyenne dans sa voiture. Puis sur la façon dont la Delta est construite sur mesure autour des passagers et du conducteur. Sur l'infrastructure des sièges, leur précieux revêtement de velours dont la fixation sans coutures fait d'élégants plissés, le nouveau procédé breveté de revêtement du pavillon et, en tous cas, la finition plus que soignée des détails. Cela dit, questionnez-moi aussi sur le hayon arrière descendant jusqu'au pare-chocs et s'ouvrant sur le vaste coffre qui se laisse encore agrandir grâce aux sièges arrière rabattables séparément. Questionnez-moi sur la moquette de sol, ou simplement sur le silence de roulement, l'isolation acoustique et la climatisation.





**Ensuite, si vous désirez passer au tableau de bord:** alors questionnez-moi d'abord sur la technique du «slush moulding» que Lancia fut et est encore la première à appliquer. Puis sur la disposition logique des instruments tachygraphiques visibles d'un seul coup d'œil. Et en particulier sur les sept boutons-poussoir vérifiant les principales fonctions. Et n'oubliez pas de me questionner sur les 12 fonctions de la montre digitale, les rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, les diffuseurs d'air orientables sur les panneaux de portes pour dégivrer ou désembuer les vitres latérales. Sur les vitres athermiques, la lunette arrière chauffante avec essuie-glace, les spots de lecture, les poignées escamotables, le volant réglable en hauteur, les ouïes d'évacuation d'air, le système de chauffage, l'écran d'air chaud... Ah là là, ça n'en finit pas.

**Mais venons-en à la technique:** Questionnez-moi sur le moteur transversal à 4 cylindres en ligne entraînant les roues avant, l'allumage transistorisé à impulseur magnétique, les cylindrées de 1301 et 1498 cm<sup>3</sup> avec 75 et 85 ch. Puis sur les 5 paliers de vilebrequin, la culasse en alliage léger ou les avantages du double-carburateur ou sur la conception de la boîte à 5 vitesses. Sur le couple élevé du moteur, son élasticité, son tempérament et sa sobriété. Autant de questions à poser comme aussi sur les roues à suspension indépendante, le long empattement et la large voie. Posez donc la question relative à la tenue de route et à la maniabilité. Renseignez-vous très précisément sur le système de freinage diagonal à double circuit et la cellule de sécurité de l'habitacle. Et enfin, interrogez-moi, votre concessionnaire Lancia, si la Lancia Delta existe vraiment à partir de 15'290 francs.

LANCIA DELTA





<div style="text-align: center;"> <b>• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •</b> </div>			
<b>Mercredi</b>	 romande		
<b>Tranches horaires</b>			
<b>12-14 h</b>	 <i>FR3 à 20 h. 30: Les Centurions</i>	12.05 Réponse à tout: jeu 12.25 Une minute pour les femmes 12.30 Midi première: variétés 13.00 TF1 actualités 13.35 Portes ouvertes La Fée, la Pluie et le Beau Temps: dessin animé fait par un groupe d'enfants handicapés mentaux 13.55 Les visiteurs du mercredi	12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.29 Les Amours des Années folles: Feuilleton: Molinoff Indre-et-Loire 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: critiques et réponses
<b>14-16 h</b>	15.05 Point de mire: Programmes radio 15.15 Vision 2: reprises. La science pour tous: Trésors grecs	14.00 Spécial 6-10 ans 14.10 Heidi: dessin animé 14.45 Le Petit Vic 15.10 Spécial 10-15 ans	14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame 15.15 Série: Super Jaimie
<b>16-19 h</b>	16.05 Signe particulier: Handicapé Portrait d'un centre pour enfants IMC à La Chaux-de-Fonds 17.05 Série: Matt et Jenny 17.30 Téléjournal 17.35 Au Pays du Ratamiaou: Jardin d'enfants 17.50 Objectif: Magazine pour les jeunes Robert Hainard raconte et dessine. Aujourd'hui: Les oiseaux. Super-8 18.25 Stop 18.30 Pierre Bellemare raconte: Suspens 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.25 Les infos 16.40 La superparade des dessins animés 17.25 Studio 3 avec: Patrick Juvet - Toto - Iron Maiden - Match Box - Kate Bush - Alex et Les Lézards - Caravane 18.00 Auto Mag Magazine de l'automobiliste 18.25 1, Rue Sésame 18.45 Jeu: Avis de recherche	16.10 Récré A2: enfants Emilie - 16.35 Boule et Bill - 17.20 Les blancs jouent et... gagnent 18.10 English spoken: cours d'anglais 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
<b>19-24 h</b>	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 Football Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Dynamo Tbilissi - Carl-Zeiss Iena 22.10 Regards: Droit, morale, justice? Présence protestante avec Raymond Foex, procureur général de Genève et Gilles Petitpierre, professeur de droit. (2e diffusion) 22.40 Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.45 Jeu: Les paris de TF1 19.53 Tirage de la Loterie nationale 20.00 Actualités 20.30 Tirage du loto Avec Annie Cordy 20.35 Série: Julien Fontanes, Magistrat 6. Un si Joli Petit Nuage 22.05 La rage de lire Thème: A quoi servent les géographes? - Avec: Yves Lacoste pour la «Revue Hérodote» et pour l'«Atlas du Tiers Monde» 23.15 TF1 actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Journal 20.10 Football Finale de la Coupe des coupes: Carl Zeiss Iena - Dynamo Tbilissi 22.10 Grand stade: sports Les Lions, reportage - Les 24 Heures du Mans, reportage - Patrick Segal: «L'Homme qui marchait dans sa Tête», reportage 23.10 Journal

TF1 à 18 h. 10

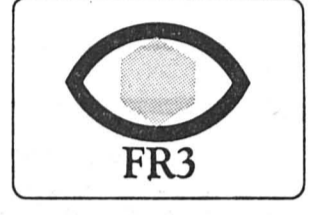
### L'auto la moins chère

Quand la ménagère fait ses courses, un tour d'horizon à l'étalage des commerçants est parfois bien utile pour déceler la qualité et le prix les plus avantageux.

Les articles les plus chers ne sont pas forcément les meilleurs. Suivant l'usage qu'on veut en faire: un grand cru n'est pas supérieur à un bon vin moyen pour faire une sauce.

Il en est de même pour le choix d'une voiture. Prix, utilité, fréquence d'emploi, distance à parcourir, autant de paramètres qui doivent guider un achat.

Automag fait ce soir le point sur les voitures les moins chères.



18.30 FR3 Jeunesse Coup double  
 18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: informations  
 19.20 Actualités régionales  
 19.40 Télévision régionale  
 19.55 L'Île noire: dessin animé  
 20.00 Jeux de 20 heures  
 20.30 Les Centurions  
 Un film de Mark Robson (1966) - Avec: Anthony Quinn - Alain Delon - Maurice Ronet - Claudia Cardinale - Georges Segal - Michèle Morgan  
 22.35 Soir 3: informations

## • IMPAR-TV •

**SUISSE ALÉMANIQUE**  
 17.00 Pour les enfants  
 17.45 Gschichte-Chischte  
 17.55 Téléjournal  
 18.00 Carrousel  
 18.40 Point de vue  
 19.00 Le monde des animaux  
 19.30 Téléjournal - Sports  
 20.00 Infirmes et fées?

Sur la Chaîne suisse romande:  
 20.10 Football. Finale de la Coupe des Coupes: Dynamo Tbilissi - Carl Zeiss Iena. Commentaire italien

20.15 Téléjournal  
 20.40 La mia Legge  
 22.00 Musicalement  
 22.50 Téléjournal  
 23.00 Mercredi-sports

**ALLEMAGNE 1**  
 16.10 Téléjournal  
 16.15 Des vacances dans un monde sain  
 17.00 Pour les enfants  
 17.30 Les animaux sauvages  
 17.50 Téléjournal  
 18.00 Programmes régionaux  
 20.00 Téléjournal  
 20.10 Football  
 22.00 Images de la science  
 22.30 Le fait du jour

**ALLEMAGNE 2**  
 16.15 Trickbonbons  
 16.30 Pour les enfants  
 17.00 Téléjournal  
 17.10 La boussole  
 17.40 Plaque tournante  
 18.20 ...und die Tuba bläst der Huber  
 19.00 Téléjournal  
 19.30 Le Voyage de Gulliver  
 20.15 Bilan  
 21.00 Téléjournal  
 21.20 Vegas  
 22.05 Se comprendre et vivre ensemble  
 22.10 Les croix celtiques  
 22.40 Cautio criminalis oder Der Hexenanwalt  
 0.15 Téléjournal

FR3 à 20 h. 30

### Les Centurions

Une interprétation exceptionnelle où se retrouvent Anthony Quinn, Alain Delon, Maurice Ronet, Claudia Cardinale, Georges Segal, Michèle Morgan, Jean Servais, donne à ce film tiré du célèbre roman de Jean Larteguy une authenticité de chaque instant.

La mise en scène a été assurée par Mark Robson à qui l'on doit notamment «Tremblement de Terre», «L'Express du Colonel Von Ryan» avec Frank Sinatra, «L'Auberge du 6e Bonheur» avec Ingrid Bergman, «Du Haut de la Terrasse» avec Paul Newman.

Si vous avez manqué le début: Le colonel Raspéguy, prestigieux vaincu de Dien-Bien-Phu, reconstitue autour de lui son groupe de compagnons d'armes lorsqu'il obtient, grâce à l'intervention de la comtesse de Clairefonds, le commandement du 10e régiment de parachutistes coloniaux qui sert en Algérie.

Raspéguy est un soldat de métier qui aime la bataille, prend des initiatives opportunes contre les ordres, s'il le faut, de ses chefs, soit pour rendre le combat plus efficace, soit pour sauver ses hommes...



TV romande à 17 h. 50: Robert Hainard

## • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
 12.05 Salut les cousins. 12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La société Apollon ou comment parler des arts. 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître.

14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les beaux orengistements de l'Orchestre de la Suisse romande. 21.30 Dimitri Chostakovitch. 22.00 Le temps de créer: poésie. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

**JEUDI**  
**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**  
 Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon lan-

gage. 6.50 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Mucade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**  
 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute océanique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréobalade.

## POINT DE VUE

# 2e soirée dominicale et électorale

La démocratie suisse ne connaît que rarement l'alternance des pouvoirs législatifs et exécutifs, mais son partage entre les principaux partis (formule dite magique du Conseil fédéral). La plupart des démocraties pratiquent cette alternance, entre deux partis ou grandes coalitions, avec divers appoints mobiles: Etats-Unis, Angleterre, Allemagne, pays nordiques. L'Italie reste gouvernée au centre, avec plus de droite que de gauche selon les périodes - les communistes restent exclus du gouvernement. La France est restée bloquée durant vingt-trois ans dans les mêmes mains, sans alternance. En élisant assez nettement M. Mitterrand, Français et Français ont assurément choisi l'espoir du changement, mais aussi l'alternance, élément de ce changement. Mais tout n'est pas dit. Le troisième tour, les législatives en deux fois, se déroulera en juin.

Radios et télévisions ont rendu compte de la soirée dominicale et électorale de la fin du deuxième tour de même manière que lors du premier. Ainsi proposons-nous nos remarques dans le même ordre qu'il y a quinze jours. (Voir «L'Impartial» du mercredi 29 avril.)

**ESTIMATIONS**  
 Même s'il était théoriquement in-

terdit de publier les derniers sondages dans la semaine précédant les votations, on percevait des échos: ils donnaient souvent Mitterrand vainqueur de peu. A 20 h., les différents instituts annonçaient 51,7 pour cent à Mitterrand, contre 48,3 à Giscard, avec une participation en hausse. A peine un demi point d'erreur, c'est remarquable. Cette campagne française aura cette fois apporté de belles satisfactions aux «sondeurs» dont les travaux deviennent plus fiables.

**ANALYSES**  
 Ayant suivi la soirée sur la même chaîne qu'il y a quinze jours, Antenne deux, avec rapides infidélités sur d'autres canaux ou vers des radios, force est de confirmer que le travail de MM. Remond, Duquesne et Duhamel s'est à nouveau révélé sérieux. Une première analyse des reports de voix explique d'où vient la victoire de Mitterrand (de ceux qui sont sortis de l'abstention, des écologistes et de quelques gaullistes de gauche).

**COMMENTAIRES**  
 Evidemment, le ton était fort différend d'il y a quinze jours. Il y a un vainqueur et un vaincu. Dans chaque camp, la minorité est devenue plus modeste, MM. Marchais et Chirac presque «doux», à coup sûr nuancés,

l'un voulant que les siens participent au futur gouvernement, l'autre se demandant qui va prendre la tête de la nouvelle opposition. Bien sûr, côté socialiste, c'était la joie, exprimée aussi par la grande fête de la Bastille, avec dignité, réaffirmation en force du respect de la Constitution. Bien sûr, du côté des battus, il y a des têtes qui suintaient la déception (M. Lecanuet, en particulier), des rognes à peine rentrées. L'alternance n'était pas au programme de tout le monde - de M. Chirac peut-être, mais discrètement. A noter un élément nouveau, la rapide apparition, vers 20 h. 30, de M. Rocard, le grand absent de la fin du premier tour. Un signe?

**PRÉFÉRENCES FÉMININES**  
 Il aura fallu attendre jusqu'à 21 h. 30 pour entendre une première femme politique commenter la situation, Mme Monique Pelletier, pas contente du tout, presque agressive. Mais les femmes furent très, très discrètes, même les socialistes. Ce soir-là, la gauche a presque moins pensé aux femmes que la droite.

Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.  
 Indice de demain: Le tripoteur.

## Foire aux occasions

A vendre à des prix extrêmement bas

chambres à coucher - salons - buffets - parois - petits meubles tables et chaises - armoire 4 portes - salon en pin - salle à manger - table de salon

Livraison gratuite



Place de parc derrière le magasin avenue Léopold-Robert 73, tél. (039) 22 65 33 10476

## 30<sup>e</sup> BEA EXPOSITION BERNE

7-17 MAI 1981

ARTISANAT, AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE

Place Guisan, Tram 9, ouverte de 9-18 h, vendredi de 9-20 h. Restaurants et dégustations fermeture retardée. Tél. 031 188 renseigné. Parking en suffisance.

Prix d'entrées: inchangés depuis 12 ans.

**NOUVEAU!** A l'exposition, vous recevrez un remboursement d'env. 20% sur le prix de votre billet à partir de Fr. 16.- en 2e classe et de Fr. 25.- en 1ère classe. Les détenteurs d'abonnements 1/2 prix retirent des billets ordinaires à 1/2 prix. Des cartes journalières de tram, valable entre la gare et l'exposition, sont en vente dans de nombreuses gares. Prix Fr. 2.-.

79-710

## NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

### A la recherche d'un titre mondial... dans une baignoire



Certains navigateurs dépensent des fortunes pour faire construire des bateaux sophistiqués. Des amateurs du lac de Neuchâtel ont créé une embarcation qui leur donnera peut-être le titre de champion du monde, ceci avec un peu d'argent, beaucoup d'imagination et une avalanche de bonne humeur.

A la fin du mois de juin, un championnat du monde peu ordinaire se déroulera à Lutry, celui des... baignoires à voile. Eh oui! Si l'aventure vous tente, imitez les Neuchâtelois: vous prenez quatre baignoires anciennes, vous les soudez l'une à l'autre, ce qui vous donne un ba-

teau à quatre compartiments. A l'aide de tuyaux, vous placez à gauche et à droite deux baignoires identiques qui jouent le rôle de dériveurs. Ajoutez un mât pour la voile, un volant d'automobile qui fait jouer le gouvernail et... vogue la baignoire.

Le groupe se présentera à la compétition mondiale sous le nom de Fadanautes, leur embarcation ayant été baptisée officiellement Trijada.

C'est drôle, c'est amusant et, qui sait, cet étrange engin vaudra peut-être à Neuchâtel de faire parler de lui dans le monde entier! (Photo Impar-RWS)

### L'annonce, reflet vivant du marché

#### GALERIE DE L'ATELIER

dir. Jimmy Locca  
64, avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds

#### VENTE AUX ENCHÈRES

dans les locaux de la Galerie

Jeudi 14 mai à partir de 9 heures du matin

Objets de collection - Horlogerie  
Livres - Gravures modernes et anciennes  
Tableaux

Art africain - Tapis d'Orient

Réservation par téléphone 039 23 07 07  
Listes gratuites sur demande

Toutes les pièces mises aux enchères peuvent être examinées à partir du samedi 9 mai dans les locaux de la galerie.  
Echutes réservées.  
Le greffier du Tribunal, J.-Cl. Hess 91-316

**Restaurant JUMBO**  
Asperges fraîches sauce mayonnaise ou hollandaise  
**Fr. 8.50**  
Asperges fraîches Jambon cru  
**Fr. 12.-**  
Party-Steak au poivre vert Garniture du jour  
**Fr. 7.-**  
28-022200

**novoptic**  
J. Held  
Chaux-de-Fonds  
av. L.-Robert 51 (sous les arcades)  
Tél. (039) 23 39 55  
**vangros**  
2525 Le Landeron  
Route de Neuchâtel  
Tél. 038 51 42 71  
54-385.388

**VOYAGES**  
**VOYAGES DE PENTECÔTE**  
charmants circuits: 2 et 3 jours  
MAINAU - CHUTES RHIN 6-7 juin Fr. 215.-  
CHARTREUSE - VERCORS 6-7 juin Fr. 220.-  
MARSEILLE - TOULON 6-8 juin Fr. 345.-  
TOUR DU LUXEMBOURG 6-8 juin Fr. 365.-  
STRESA - BORROMÉES 6-8 juin Fr. 210.-  
**WITTWER**  
Après de toutes les agences de voyages  
Votre journal: L'IMPARTIAL

**CENTRE DE RENCONTRE**  
Serre 12 - Tél. (039) 22 47 16  
2300 La Chaux-de-Fonds  
**JEAN-RENÉ DUCROZET**  
chantera ses propres chansons écrites pour des enfants de 5 à 12 ans  
mercredi 13 mai à 15 h., au Centre de rencontre  
Entrée: Fr. 5.-.  
12028

**Auto-Transports Erguel SA**  
Saint-Imier  
Agence de voyages  
Courses en car pour noces, sociétés, écoles  
Renseignements: tél. 039 41 22 44  
Dimanche 17 mai 1 jour  
**RANDONNÉE EN OBERLAND**  
diner libre  
Prix: Fr. 36.-/AVS Fr. 33.-  
93-222

**Auto-Transports Erguel SA**  
Saint-Imier  
Agence de voyages  
Courses en car pour noces, sociétés, écoles  
Renseignements: tél. 039 41 22 44  
**ASCENSION**  
28 mai - 2 juin 1981  
**RIVIERA DU LEVANT**  
**ÎLE D'ELBE - FLORENCE**  
Prix: Fr. 750.- par personne  
**PENTECÔTE**  
6 - 8 juin 1981  
**CÔTE D'OR - BOURGOGNE**  
Prix: Fr. 320.- par personne  
93-222

**Beauté nordique solitaire**  
MARTI... l'art de bien voyager.  
**Islande-Groenland**  
Il n'est guère d'endroit où la nature soit encore aussi intacte qu'au Groenland, la plus grande île du monde, ou qu'elle soit aussi pittoresque, aussi impressionnante qu'en Islande, avec ses geysers, ses cratères, ses glaciers et ses rivières limpides.  
C'est un voyage que vous n'oublierez jamais! Pour que votre périple soit vraiment un événement, il comprend toutes les prestations Marti.  
Envols: 5-18 juillet,  
14 jours Fr. 4860.-.  
A votre agence de voyages ou:  
**MARTI**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 84  
Tél. 039/23 27 03  
06-1970

**VOYAGES EN CAR**  
**WITTWER**  
Saint-Honoré 2, Neuchâtel, tél. 038 25 82 82  
et toutes les agences de voyages  
91-30789

### Journée d'information pour les préposés du BPA

A Neuchâtel a eu lieu récemment une journée d'information destinée aux préposés du BPA à la sécurité des cantons de Neuchâtel et de Fribourg, en vue de leur formation complémentaire. Le directeur du BPA, M. Robert Walthert, a brossé un tableau encourageant de la situation. En effet, malgré une augmentation de l'effectif des véhicules de 59 pour cent, le nombre des personnes tuées dans la circulation routière a été inférieur de 27 pour cent à celui de 1970. C'est là, certainement, une conséquence de toutes les mesures prises par les autorités, associations et préposés BPA à la sécurité, sur les plans technique, juridique et psychologique. Néanmoins, tous les efforts imaginables seront faits pour abaisser le nombre des victimes tuées dans la circulation routière de 1240, en 1980, à moins de 1000 ces prochaines années. Cela permettrait de se rapprocher de la situation favorable qui règne à cet égard dans les pays nordiques.

Dans le canton de Neuchâtel, 31 préposés à la sécurité œuvrent actuellement en qualité d'hommes de confiance en matière de prévention des accidents. Ils enregistrent et communiquent les endroits dangereux dans le réseau routier, contri-

buent, à leur lieu de domicile et dans son voisinage, à la réalisation de campagnes s'étendant à toute la Suisse, servent d'intermédiaire pour la remise de casques de motocycliste à prix réduits, font de la propagande pour le réglage correct et régulier des fixations de ski avec les appareils-tests du BPA, en bref: ils sont en contact permanent avec la population et conseillent tous ceux qui le désirent, également dans des entretiens personnels. Pour l'ensemble de la Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein 80 pour cent de la population bénéficie, aujourd'hui déjà, des activités déployées par les préposés à la sécurité en faveur de la prévention des accidents.

A Neuchâtel, M. Robert Walthert prit congé de «ses» préposés à la sécurité. Après 21 ans d'activité fructueuse, au cours desquels il s'est fait une renommée internationale, il se retire, pour raison d'âge, le 1er juin 1981. Son successeur, M. Heinz Jung continuera à vouer toute son attention au secteur «préposés à la sécurité», cette institution s'étant révélée être un instrument efficace pour accroître la sécurité dans le vaste domaine de la prévention des accidents non professionnels. (Comm.)

## DISTRICT DE NEUCHÂTEL

### Nouvelle identité pour deux bureaux de poste de l'Entre-deux-lacs

L'existence des bureaux de poste de Marin et de Thielle date du début des postes fédérales, en 1849. Classés tout d'abord «dépôt» et portant le nom de la commune politique respective, ils furent transformés en bureau en 1890 déjà. Toutefois, lorsqu'en 1888 la commune de Marin fut réunie à celle d'Epagnier et que Thielle fusionna avec la commune de Wavre, l'appellation des deux bureaux aurait dû logiquement être adaptée à la nouvelle situation, d'autant plus que ni Epagnier ni Wavre n'ont jamais eu d'office de poste.

A l'instigation des autorités communales de Thielle-Wavre, la direction des postes de Neuchâtel souscrivit dernièrement à l'idée de redonner au bureau postal du village sa véritable identité et d'éliminer ainsi, avec un retard de près d'un siècle, une vieille anomalie. Simultanément, les autorités de Marin-Epagnier furent invitées à emboîter le pas.

Ce double changement implique naturellement la confection de nouveaux cachets qui seront utilisés pour la première fois le 1er juin prochain. L'appellation de Marin sera ainsi identique à celle de la Gare BN. A noter que l'unique cachet de Thielle échangé le 23 avril 1980 pour inclusion des chiffres-heures aura servi à peine plus d'une année.

Avec les habitants de ces deux cités, de nombreux philatélistes se réjouiront de ces changements qui leur permettront d'enrichir leur collection en se procurant des empreintes du dernier et premier jour d'utilisation des anciens, respectivement nouveaux sceaux.

Les intéressés pourront transmettre leurs enveloppes et timbres à oblitérer

jusqu'au 29 mai prochain aux bureaux de poste concernés.

Pour les timbres et objets qui, une fois oblitérés, doivent être renvoyés à l'expéditeur, il est recommandé de joindre une enveloppe affranchie et adressée. (comm.)

### Val-de-Travers

#### Kermesse scoute aux Verrières

Beaucoup d'animation à la salle des spectacles, où les émules de Baden Powell organisaient leur traditionnelle vente, qui leur permet d'alimenter la caisse du groupe trois étoiles.

Les nombreux acheteurs ont pu repartir les bras pleins d'objets artisanaux confectionnés par la troupe verrisanne. Au programme il y avait encore des jeux avec pronostics, la vente de billets de tombola ainsi qu'un grand loto. Et en cette veille de la Fête des mères chacun a pu y acquérir des plantes vertes et des terrines.

Souignons l'apport apprécié du club d'accordéonistes Ondina qui prêta son concours à la manifestation.

En soirée et en première partie les scouts sont montés sur scène.

En deuxième partie, chacun a pu se revoir ou voir ses enfants sur grand écran. En effet deux films furent projetés. L'un consacré au camp louteveteux à Kandersreg, l'autre aux éclaireurs lors du camp national dans les Préalpes fribourgeoises et bernoises.

Un grand bal termina cette longue journée. (fc)

**DISTRICT DU VAL-DE-RUZ**

**Au Tribunal de police  
45 jours de prison pour ivresse au volant**

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, formé de MM. Daniel Jeanneret, président, et Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé hier à l'Hôtel-de-Ville de Cernier.

R. H. est renvoyé pour diverses infractions à la loi sur la circulation routière et ivresse au volant. Le 25 décembre dernier, le prévenu, effectuant une manœuvre au volant de son automobile sur la place de parc d'un hôtel de Dombresson, a heurté une voiture en stationnement. Sans se soucier des dégâts, R. H. a quitté les lieux pour rejoindre son domicile. C'est là que les gendarmes alertés par le tenancier de l'hôtel, ont intercepté le prévenu.

Devant ses explications incohérentes, R. H. fut soumis à l'examen de l'alcoolémie au moyen de l'appareil éthylomètre, puis, au vu des résultats, deux prises de sang furent ordonnées à une heure d'intervalle. La première analyse donna un taux moyen de 2,44 pour mille, la seconde 2,61 pour mille gr./kg.

R. H. ne se souvient pas d'avoir endommagé une voiture en stationnement. De retour chez lui, il allègue avoir

consommé un demi litre de vin rouge et deux apéritifs avant l'arrivée des gendarmes. Lors d'une première audience, le tribunal a ordonné une expertise afin de déterminer si, au moment de l'accident, le prévenu était sous l'influence de l'alcool dans une mesure que la loi ne tolère pas.

Dans son rapport, l'expert conclut à un taux d'alcoolémie minimum de 1,60‰ au moment fatidique. C'est ce taux que le tribunal retient dans son jugement et, tenant compte de six condamnations antérieures, toutes liées à des abus de boissons alcoolisées, condamne R. H. à 45 jours d'emprisonnement sans sursis, 400 francs d'amende et 778fr. de frais.

La seconde affaire de la matinée a traité d'un très grave accident de la circulation qui remonte au 3 juin 1979. Ce jour-là, un adolescent de 17 ans descendait, sur une planche à roulettes, la route cantonale Les Hauts-Geneveys - Fontainemelon à une heure fort tardive puisqu'il était 00 h. 25 du matin. Pour une raison mal définie, ce jeune homme, M.

P., se trouvait à proximité du centre de la chaussée lorsqu'il fut renversé par une motocyclette de grosse cylindrée pilotée par le prévenu J.-C. A., et projeté à plusieurs mètres.

M. P., grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital souffrant de nombreuses fractures et plongé dans un coma profond dont il n'est ressorti qu'au bout de quinze jours. Près de deux ans après cet accident, il subsiste encore des séquelles; M. P. n'a pas retrouvé l'entier usage d'un de ses bras. Après deux expertises, deux audiences antérieures et une vision locale avec reconstitution, la parole était aux avocats pour leur plaidoirie. Le mandataire du plaignant a tenté de démontrer que le motocycliste roulait à une vitesse trop élevée, supérieure à 60 km./h., a mis en cause la mauvaise visibilité résultant, pour J.-C. A., du port d'un casque intégral avec visière et affirmé que la présence sur cette route, un samedi de juin à 00 h. 25, n'avait rien d'imprévisible au sens de la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Le mandataire du prévenu est, lui, d'un tout autre avis: «On ne peut pas prévoir ce qui est imprévisible, dit-il, et le fait qu'un jeune homme, en pleine nuit, surgit sur une planche à roulettes de la droite vers le centre de la chaussée est imprévisible!»

Le président s'accorde une semaine de réflexion et rendra son jugement dans une semaine. (mo)

**Comptes 1980 bénéficiaires aux Hauts-Geneveys**

Convoqué en séance ordinaire, le Conseil général s'est réuni vendredi dernier, sous la présidence de Mme E. Bugnon. Manque à l'appel MM. Keller et Brand excusés.

Les comptes 1980 présentent un bénéfice net de 6000 fr. après un amortissement extraordinaire de 30.000 fr. Les points importants par rapport au budget 1980:

**Forêts.** - Meilleures ventes des bois, budget 25.700 fr., comptes 53.000 fr.

**Impôts:** - Augmentation des recettes de 547.000 fr. à 585.000 fr.

**Travaux publics:** - Dépenses passant de 81.000 fr. à 137.000 fr., dont 30.000 fr. d'amortissements supplémentaires.

**Bilan.** - Les comptes à amortir présentent un solde de 176.000 fr. auquel viendront s'ajouter les 150.000 fr. déjà votés au début de 1981.

Au nom de la Commission financière, M. Meylan président, propose d'accepter le rapport, les comptes et la gestion du Conseil communal pour l'exercice 1980, qui sont adoptés sans opposition.

Le nouveau bureau du Conseil général se présente comme suit: président, M. Stamm; vice-présidente, Mme Schlaeppli; secrétaire, Mlle Andrié; secrétaire adjointe, Mme Bugnon; questeurs, MM. Jeanneret et Simon-Vermot.

M. R.-P. Pieren est nommé à la Commission financière en remplacement de M. A. Stamm, démissionnaire.

Afin de remettre tous les égoûts du territoire communal sur un plan directeur, un crédit de 15.000 fr. est accepté sans opposition.

En date du 22 avril 1980, le Conseil général avait refusé une servitude de superficie d'environ 590 mètres carrés sur l'art. 1117 propriété de la commune, au profit de l'Association des sociétés neuchâteloises hors canton.

Après une nouvelle étude, le Conseil communal et l'Association sont tombés d'accord pour une location de 100 fr. par année avec un bail de dix ans renouvelable de cinq en cinq ans. Ce projet est accepté, non sans une certaine opposition par huit voix contre trois.

Dans les divers, M. Boand, conseiller communal, donne quelques explications au sujet du téléseuau.

Après diverses tractations, qui durent depuis deux ans, les communes de Cernier, Fontainemelon et Les Hauts-Geneveys ont mandaté la société Vidéo 2000

pour le raccordement des installations. Travaux qui débiteront en juin 1981 pour se terminer en septembre 1982.

La commune souscrira auprès de la société cinq actions de 1000 fr. La séance est levée à 21 h. 35. (pp)

**Décès dans le Val-de-Ruz**

Le 10 mai: Droz, née Amez-Droz, Bluette, née en 1902, épouse d'Alphonse Eugène, domiciliée à Cernier.

**mémento**

**Val-de-Ruz**  
Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non réponse, 53 22 87.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.  
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

En cas de décès  
**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**  
Chasseral 79  
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

**AVIS MORTUAIRES**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Sa vie fut un exemple de courage et de volonté.

**Monsieur Robert Dallimonti:**  
Madame et Monsieur Louis Yerly-Dallimonti et leurs enfants Brigitte, Fabrice et Anne, à Morrens (VD);  
Monsieur et Madame Albert Möri et famille, à Paris;  
Madame Jean Möri et famille, à Berne,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

**Madame  
Robert DALLIMONTI  
née Marie-Hélène MÖRI**

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 76e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 mai 1981.  
L'incinération aura lieu jeudi 14 mai.  
Culte au crématoire à 10 heures.  
Le corps repose au pavillon du cimetière.  
Domicile de la famille: rue du Pont 10.  
IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,  
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

65225

Notre chère tante, grand-tante et cousin

**Julia GRABER**

s'est éteinte paisiblement le 8 mai 1981, à l'âge de 83 ans, après une courte maladie.

Nous conserverons toujours d'elle un très lumineux souvenir. Qu'elle repose en paix!

Sa famille éplorée.

L'incinération a eu lieu le 12 mai 1981, en toute intimité, à La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

65205

L'UNION ROMANDE DE GYMNASTIQUE  
L'ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DE GYMNASTIQUE  
LA SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ANCIENNE

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur membre honoraire

**Monsieur Charles MAYER**

Président d'honneur de la section  
Vétéran cantonal  
Vétéran fédéral

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

12386

**CORCELLES**  
La famille de

**Madame Ida FIECHTER-STETTER**

très émue par l'affection et la sympathie de ceux qui l'ont entourée et qui sont venus partager sa douleur, remercie sincèrement tous les amis fidèles, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à sa dure épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Un merci tout spécial aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'Hôpital du Locle.

CORCELLES, LE LOCLE et FLEURIER, le 13 mai 1981.

11779

**CHÉZARD**

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

**Monsieur Louis PAREL**

remercie sincèrement les personnes pour la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

CHÉZARD, mai 1981.

65204

**SAVAGNIER** Dieu ne se prouve pas, Dieu s'éprouve.

Madame Fritz-Henri Simond, ses enfants et petits-enfants:  
Madame et Monsieur Dominique et Jean Bucher et leurs enfants Julie et Gaspard,  
Madame et Monsieur Henriette et Eddy Blandenier et leurs enfants Marie et Jérôme,  
Madame et Monsieur Antoinette et Augustin Stocker et leur fils Marc-Antoine, à Lausanne,  
Mademoiselle Fabienne Simond et Monsieur Philippe Hediger, à Lausanne;  
Madame Jeanne Hirschy-Simond, à Neuchâtel, et son fils;  
Monsieur et Madame François Simond, à Hauterive, et leurs enfants;  
Madame Violaine Spichiger et sa fille Chloé,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Fritz-Henri SIMOND**

leur très cher époux, père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, survenu à 60 ans.

2065 SAVAGNIER, le 12 mai 1981.  
Les ateliers Sylvaniens.

Mon existence ne fut pas douloureuse en définitive, car elle fut la plus propice à me mener au but qui m'était assigné.

La cérémonie aura lieu jeudi 14 mai, à 14 heures, au temple de Savagnier.  
Prière de ne pas faire de visite.  
Vos pensées seront pour nous comme des fleurs, forces de la nature.  
Pensez à une institution pour l'enfance.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

65207

Car l'Éternel est juste, il aime la justice, les hommes droits contempleront sa face.  
Psaumes 11:7.

Monsieur et Madame Jean-Paul Robert, à Saint-Blaise;  
Monsieur et Madame Maurice Challandes, à Jeddah;  
Madame Jean-Denis Robert et son fils, à Berne;  
Monsieur et Madame Claude Haenggli et leurs enfants, à Bellach;  
Monsieur et Madame Bertrand Reeb et leur fils, à Saint-Blaise;  
Madame Michel Robert et ses enfants, à Bussigny;  
Monsieur et Madame Pierre Challandes et leurs enfants, à Carouge;  
Monsieur et Madame Alain de Perrot et leurs enfants, au Mont-sur-Lausanne;  
Les familles parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Lucie CHALLANDES**

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine, et amie, enlevée à leur affection le 7 mai 1981, dans sa 95e année.

Le service funèbre a eu lieu dans l'intimité, le mardi 12 mai.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

65208

